

Jean-François Bayart & Romain Bertrand

## **La problématique du legs colonial**

Les bailleurs occidentaux de l'aide publique au développement, et singulièrement les anciennes puissances coloniales, sont régulièrement confrontés au resurgissement du passé dans leurs rapports avec les Etats donataires. Les crises entre le Zimbabwe et le Royaume-Uni ou entre la Côte d'Ivoire et la France, la polémique en cours entre Paris et Alger sur l'œuvre coloniale, l'argumentation que développe la Libye pour obtenir de l'Italie le financement de l'autoroute Tripoli-Benghazi sont des illustrations parmi beaucoup d'autres possibles de ce constat. Le Japon n'échappe pas à la règle, dont les crimes pendant la Seconde Guerre mondiale et l'expansion territoriale à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle continuent d'obérer ses relations avec la Corée du Sud et la Chine.

Or, il ne s'agit pas seulement d'une instrumentalisation politique ou diplomatique de la mémoire historique de la part de gouvernements roués et cyniques, même si, en l'occurrence, le caractère « spontané » des manifestations anti-japonaises en Chine, durant l'année 2005, a pu prêter à sourire et s'il est devenu de notoriété publique que le président Gbagbo et son entourage attisent et manipulent les émois nationalistes des Jeunes Patriotes ivoiriens au gré de la conjoncture. Dans toutes ces situations le souvenir de l'occupation étrangère constitue un

potentiel de passions irréductible à l'utilisation tactique qui en est faite, et souvent contraignant pour les dirigeants nationaux eux-mêmes, comme le prouve la question des « femmes de réconfort » en Corée du Sud dont l'évocation a gêné à intervalles réguliers, ces dernières années, la diplomatie de Séoul du fait des mobilisations populaires qu'elle suscitait. En Afrique même les témoignages sont multiples qui, au sein de la « société civile », attestent l'ancrage des représentations de l'aide publique au développement et des migrations dans le passé colonial :

« Partir, c'est aussi un défi, une lutte entre la France et nous. Même si vous construisez un Mur de Berlin, nous le franchirons. On a été colonisés par la France, c'est en France que l'on doit aller », déclare par exemple un jeune Malien de Kabaté, dans la région de Kayes. »<sup>1</sup>

« Nous sommes un *melting pot* culturel, des mutants culturels que l'Occident a créés et qui font se gratter la tête. Ils sont venus et nous ont dit : 'On va vous coloniser. Laissez tomber les pagnes et les feuilles. Prenez le tergal, le blue jean, ray ban style'. Et puis en cours de route ils changent d'avis : 'Ecoute, ça revient trop cher, vous êtes indépendants !' ça serait trop facile. Nous ne voulons pas de cette indépendance-là. Nous voulons que cette coopération qui a si bien démarré continue. Tu sais que tu es condamné à me reconnaître, tu ne peux pas m'appeler bâtard ; je suis le fruit de ta culture. Je suis maintenant une projection de toi (...) Les Blancs ne doivent pas démissionner. Celui qui m'a conquis et qui m'a mis son verbe sur la langue, il n'a pas intérêt à se tromper. Je ne peux pas le lui permettre », déclarait le chanteur Alpha Blondy en 1985. »<sup>2</sup>

Et aujourd'hui Tiken Jah Fakoly chante :

« Après l'abolition de l'esclavage  
Ils ont créé la colonisation  
Lorsqu'on a trouvé la solution  
Ils ont créé la coopération  
Comme on dénonce cette situation  
Ils ont créé la mondialisation  
Et sans expliquer la mondialisation  
C'est Babylone qui nous exploite. »<sup>3</sup>

D'un côté, la mémoire de la colonisation (et de l'esclavage) nourrit des mythes dont certaines formes de sorcellerie, telles que l'*ekong* au Cameroun et au Gabon, le culte de la Mami Wata de la côte ghanéenne à celle de l'Angola et aux rives du fleuve Congo, ou la fantasmagorie reggae dans la jeunesse du continent, sont des illustrations bien connues. D'un autre côté, cette mémoire alimente des mobilisations sociales et politiques dont la milice, voire

<sup>1</sup> P. Bernard, « Mali, partir pour se nourrir », *Le Monde*, 4-5 décembre 2005, p. 15.

<sup>2</sup> *Libération*, 27 septembre 1985. A la même époque le romancier guinéen W. Sassine tenait des propos similaires (*Jeune Afrique*, 2 avril 1986, pp. 51-52).

<sup>3</sup> Tiken Jah Fakoly, « Y'en a marre », *Françafrique*, 2002, Universal Music.

le mouvement armé sont une traduction désormais récurrente, par exemple en Côte d'Ivoire, au Congo-Brazzaville, au Zimbabwe. De ce point de vue le renouvellement démographique en Afrique n'a nullement altéré l'acuité du legs colonial dans les consciences politiques. Les Jeunes Patriotes de Laurent et Simone Gbagbo, ou les *ghettomen* ivoiriens que l'anthropologue et réalisatrice Eliane de Latour a analysés dans divers articles et mis en scène dans sa docu-fiction *Bronx-Barbès* (2000), persistent à définir leurs pratiques et leurs stratégies sociales en référence à la colonisation, même si les unes et les autres renvoient à des enjeux contemporains d'accès à la citoyenneté, à l'emploi, à la terre, à l'argent, aux femmes, à l'universalité culturelle ou aux opportunités migratoires<sup>4</sup>.

Fait plus notable encore, la rémanence du passé colonial demeure une question politique intérieure aiguë dans la plupart des sociétés qui ont été historiquement impliquées dans la formation d'empires coloniaux. Tel est le cas dans les anciennes métropoles, où la représentation de l'aide publique au développement dans les opinions et les classes politiques, mais aussi celle de l'« immigration », de l'« islam », de l'« Afrique » ou de l'« Asie » sont indissociables du legs des consciences impériales. L'atteste depuis plusieurs années la virulence du débat français sur les banlieues et les « indigènes de la République » (*voir infra l'étude de Romain Bertrand sur l'enjeu politique de la mémoire coloniale en France*). De polémiques idéologiques en propositions de loi la colonisation est redevenue un objet de déchirement national quarante ans après les indépendances, peut-être tout simplement parce qu'elle a eu un rôle constitutif dans la formation de la conscience nationale et l'affirmation du nationalisme en Europe depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi que nous le préciserons ultérieurement. Le philosophe Etienne Balibar en fait la remarque à propos de la relation entre la France et l'Algérie, qui à ses yeux constituent un ensemble de « un et demi » : « Ce qu'il faut remettre en question, c'est l'idée que les dimensions de l'appartenance nationale soient nécessairement représentables par des nombres entiers, comme un ou deux (...) Le fait que la nation ait été formée dans l'empire veut dire que l'empire est toujours et encore dans les nations (...) »<sup>5</sup>. L'époque est ainsi à la mémoire douloureuse : celle de la repentance au souvenir des massacres, du travail forcé, de l'esclavage, celle de la frustration ou de la colère intergénérationnelle, mais

<sup>4</sup> E. de Latour, « Métaphores sociales dans les ghettos de Côte d'Ivoire », *Autrepart*, n° 18, 2001, pp. 151-167, et « Du ghetto au voyage clandestin : la métaphore héroïque », *ibid*, n° 19, 2001, pp. 155-176, ainsi que « Héros du retour », *Critique internationale*, n° 19, avril 2003, pp. 171-189.

<sup>5</sup> E. Balibar, *Droit de cité*, Paris, PUF, 2002 (nouvelle édition), pp. 76 et 80.

aussi celle de la nostalgie du « bon vieux temps » et du « rôle positif » de la « présence » européenne outre-mer pour une part non négligeable des opinions du Vieux Continent.

Dans les pays anglophones tout un courant critique des sciences sociales, ou plus exactement des *cultural studies*, dont les chefs de file sont en particulier Homi Bhabha, Paul Gilroy, Stuart Hall, Gayatri Spivak, et qui s'inspire de l'école historiographique indienne des *subaltern studies*, va jusqu'à ériger en postulat cette inhérence de la situation coloniale à l'expérience politique contemporaine, et notamment aux formes d'oppression de classe ou de *gender* et à la condition sociale des migrants, au risque évident d'occulter la diversité des contextes historiques, de substantiver le qualificatif colonial en une « colonialité » unique et de réifier le legs colonial en « postcolonie » essentielle<sup>6</sup>.

De manière symétrique, dans les anciennes possessions coloniales, le rapport au passé participe aux orientations idéologiques, aux conflits politiques et sociaux, voire au recours à la violence et aux guerres. On sait la place qu'occupent la mémoire, et l'instrumentalisation de cette dernière, dans le passage à la stratégie terroriste de la part de certains groupes islamistes et dans l'audience qu'ils obtiennent dans une part des opinions publiques musulmanes. Plus généralement la sensibilité anti-impérialiste est une ressource apparemment inépuisable de légitimation politique pour les classes politiques africaines, asiatiques ou latino-américaines et pour leurs compétiteurs. Au sein même des pays les rapports sociaux issus de l'Etat colonial et de son économie politique sont sous-jacents à des clivages ou des conflits de première importance du fait de la reproduction des lignes de domination, d'accumulation et d'exclusion de l'époque impériale à la « postcolonie ». C'est que dans ces sociétés, tout comme en Europe, les consciences politiques, à commencer par la conscience nationale, se sont nouées ou recomposées dans ce moment particulier de la globalisation qu'a été le moment colonial.

Enfin la globalisation contemporaine et la prééminence qu'elle reconnaît aux Etats-Unis ont ouvert la porte à une discussion autour de la caractérisation de cette nouvelle forme d' « empire », de ses liens avec les impérialismes et colonialismes antérieurs, de son degré de

---

<sup>6</sup> Les « études postcoloniales » n'ont guère eu d'audience jusqu'à présent en France. De façon révélatrice, l'essai d'Achille Mbembé, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine* (Paris, Karthala, 2000), initialement rédigé et publié en français, n'y a suscité qu'un faible écho alors qu'il a été largement discuté aux Etats-Unis. Marie-Claude Smouts organise un colloque sur « Que faire des *postcolonial studies*? » au CERI les 4 et 5 mai 2006.

territorialisation en faveur de la puissance américaine ou au contraire de sa non-territorialité radicale dès lors que prévaut en son sein un « bio-pouvoir »<sup>7</sup>.

L'évidence du « legs colonial » est donc là, qu'il faut maintenant comprendre par-delà les lieux communs et les fausses explications.

### **Le legs colonial : les évidences**

Il peut être utile, dans un premier temps, de répertorier, de manière non exhaustive, quelques-unes des principales continuités du moment colonial au moment « postcolonial », sans prétendre expliquer ces manifestations ni leur attribuer une fonction explicative :

*1) Dans bien des cas le legs colonial le plus saillant a trait à la perpétuation du territoire politique de l'Etat, né de l'occupation et de l'administration coloniales, ainsi que de l'interaction entre les puissances coloniales. Au final la décolonisation aura été en règle générale un vaste mouvement d'appropriation, plus ou moins conflictuel, de l'espace politique de l'Etat colonial, tant en Afrique qu'en Asie – à l'exception près du sous-continent indien – et dans l'aire postsoviétique.*

L'exemple paradigmatique est celui de la carte politique subsaharienne héritée de la Conférence coloniale de Berlin en 1884-1885. Bien qu'il soit d'usage dans les milieux intellectuels africains et, souvent, occidentaux d'imputer à son héritage tous les maux du continent, force est de reconnaître que les leaders politiques, au lendemain des indépendances, ne l'ont point remise en cause. Certes, les conflits armés se sont imposés en Afrique comme mode prééminent de mobilisation et d'organisation politique, s'étendant progressivement de la moitié orientale et australe du sous-continent à son hémisphère occidental et revêtant des formes paroxystiques effrayantes. Mais, sous réserve d'inventaire, le trait saillant de cette évolution dramatique est bel et bien que la guerre ne détruit pas l'Etat en tant qu'entité de souveraineté. Elle frappe seulement certaines de ses capacités administratives, sociales ou

---

<sup>7</sup> Voir par exemple, pour la première interprétation, M. Shaw, *Theory of the Global State. Globality as an Unfinished Revolution*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, et pour la seconde M. Hardt, A. Negri, *Empire*, Paris, Exils Editeurs, 2000.

économiques en renforçant d'autres d'entre elles, à commencer par la puissance militaire dans des pays comme le Rwanda, l'Angola, l'Éthiopie ou l'Érythrée. Chose inouïe au regard de la thèse convenue sur le caractère artificiel des frontières héritées de la colonisation, les sécessions ont été pour ainsi dire absentes de l'histoire postcoloniale. Si on laisse de côté le cas complexe de la rébellion dans le sud du Soudan, dont les revendications ont été changeantes, les deux tentatives séparatistes les plus notables, celles du Katanga en 1960 et du Biafra en 1967, n'infirmement pas la règle, et l'on ne peut même pas dire qu'elles la confirment en tant qu'exceptions, conformément à l'adage, tant elles sont ambiguës. Moïse Tshombe agissait sur ingénierie et mandat belges, sud-africains et rhodésiens sans pouvoir prétendre incarner une aspiration nationale ou protonationale véritable. Et le général Ojukwu entendait préserver l'autonomie, notamment fiscale, dont jouissait l'Eastern Region au sein d'un Nigeria plus confédéral que fédéral, constitué en 1914 par l'addition de trois possessions coloniales distinctes, et gouverné selon les préceptes décentralisateurs de l'*Indirect Rule*. Au fond, la sécession biafraise s'apparente plutôt à ces exemples troublants de restauration armée de certains territoires coloniaux, tels que l'Érythrée italienne, annexée par l'Éthiopie, ou le Somaliland britannique, « réuni » à la Somalie italienne. Pour le reste les protagonistes des guerres civiles s'efforcent de s'emparer de l'État, non de le dépecer. Ni la RENAMO au Mozambique ni l'UNITA en Angola ne caressaient un projet de partition du pays sur des bases régionalistes ou ethniques, et dans les Grands Lacs l'idée d'un « Hutuland » (ou d'un « Tutsiland ») qui a germé dans certains esprits étrangers ou sous la plume maculée de sang du *Hutu Power* n'a pu convaincre de sa viabilité.

En dépit des clichés le Congo-Kinshasa fournit un superbe contre-exemple. Alors que sont réunies toutes les conditions de son éclatement il n'y est pas question de sécession, mais d'occupation ou d'annexion, voire de « colonisation »<sup>8</sup>, sans que s'affaiblisse la conscience nationale, toujours très vive. La guerre reproduit dans le Kivu le mode de gouvernement qui prévalait à l'époque de Mobutu<sup>9</sup>. Elle s'est en outre enclenchée à partir d'enjeux ayant directement trait à la genèse de l'État : à savoir la définition légale de la citoyenneté zaïro-congolaise et le droit à la propriété foncière et à l'exercice du suffrage universel que celle-ci

<sup>8</sup> « Pour la première fois en Afrique indépendante un pays, le Zimbabwe, a l'intention de transformer un autre pays, la RDC, en colonie économique », déclare John Makumbe, de l'Université du Zimbabwe (*Marchés tropicaux et méditerranéens*, 15 octobre 1999, p. 2101). Des accusations comparables ont été formulées à l'encontre du Rwanda. Pour une appréciation nuancée de l'« orientation économique » de l'implication militaire du Zimbabwe en RDC, cf M. Nest, « Ambitions, profits and loss : Zimbabwean economic involvement in the Democratic Republic of the Congo », *African Affairs*, vol. 100, n° 400, juillet 2001, pp. 469-490.

<sup>9</sup> D. M. Tull, « A reconfiguration of political order? The state of the state in North Kivu (DR Congo) », *African Affairs*, vol. 102, n° 408, juillet 2003, pp. 429-446.

reconnaissait (ou déniait) aux allogènes d'origine rwandaise<sup>10</sup>. Depuis 2001 il en a été exactement de même en Côte d'Ivoire, où les rebelles réclament leur retour dans le giron de l'Etat et assurent être les porte-parole des citoyens originaires des départements du Nord, exclus de la communauté nationale pour cause d'« ivoirité » mal comprise. Là aussi les éléments clefs de la crise ont eu trait au périmètre du droit de vote et du droit de propriété. Pour s'emparer du pouvoir ces mouvements armés ont bien sûr passé un pacte avec Blaise Compaoré, le président de la République voisine du Burkina Faso, toujours à l'affût d'une crise dans laquelle s'immiscer pour accroître son influence régionale. Néanmoins, jusqu'à preuve du contraire, ce dernier entend à son tour asseoir son emprise sur la Côte d'Ivoire, non sur une quelconque « République dioula » du septentrion.

Tant et si bien qu'il est tentant de plaider une hypothèse inverse du catéchisme de l'« Etat failli ». La guerre en Afrique participe là aussi à la formation de l'Etat (et du système d'Etats) par le développement des armées, le jeu des alliances régionales, la consolidation des consciences nationales. Elle permet aux classes politiques nationales soumises aux conditionnalités des bailleurs de fonds de s'en émanciper et de recouvrer leur souveraineté, à l'instar de ce qui s'est produit en Ouganda et en Angola depuis vingt ans. Les opérations multilatérales de maintien de la paix véhiculent la conception libérale et westphalienne de l'Etat<sup>11</sup>. Bien sûr la levée de milices, la militarisation des sociétés lignagères, l'aventurisme scissipare des entrepreneurs politico-militaires, la prédation des hommes d'affaires, des firmes ou des mercenaires étrangers sont susceptibles de contrarier cette tendance, d'en brouiller la visibilité, voire de la retourner. Néanmoins l'on ne peut en théorie exclure que ce genre de phénomènes fassent *in fine* bon ménage avec celle-ci, ainsi que l'ont montré des historiens de la Guerre de Trente ans<sup>12</sup>. Précisément le Congo-Kinshasa semble occuper, *mutatis mutandis*, la place, peu enviable, de l'Allemagne dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, épice tragique à la fois d'une violence sociale, dépourvue non de buts circonscrits mais de stratégie cohérente à l'échelle de la région, et des grandes manœuvres des Etats voisins, soucieux de s'affirmer en *hegemon* et de se payer sur la bête.

<sup>10</sup> P. Mathieu, A. Mafikiri Tsongo, « Guerres paysannes au Nord-Kivu (République démocratique du Congo), 1937-1994 », *Cahiers d'études africaines*, 150-152, XXXVIII (2-4), 1998, pp. 385-416 ; J.-L. Pabanel, « La question de la nationalité au Kivu », *Politique africaine*, n° 41, mars 1991, pp. 32-40.

<sup>11</sup> R. Paris, « Echoes of the *Mission civilisatrice* : peacekeeping in the post-cold war era » dans E. Newman, O. Richmond, eds., *The United Nations and Human Security*, Londres, Macmillan, 2001.

<sup>12</sup> B. von Krusenstjern, H. Medick, dir., *Zwischen Alltag und Katastrophe. Der Dreissigjährige Krieg aus der Nähe*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1998, dont rend compte O. Christin dans *Le Monde*, 30 octobre 1998.

Une analyse similaire s'impose lorsque l'on considère le commerce transnational qui, par définition, est réputé subvertir l'Etat, notamment lorsqu'il revêt la forme de la contrebande ou de la fraude douanière<sup>13</sup>. Au Cameroun et au Tchad l'administration, les entreprises parapubliques, les autorités locales, les ministres, voire le chef de l'Etat – le cas est avéré pour le président Idriss Deby – sont par exemple impliqués dans la contrebande et les fraudes douanières sans que celles-ci minent pour autant la souveraineté de l'Etat ni même la structuration nationale de l'espace<sup>14</sup>. Les régions limitrophes à partir desquelles s'organisent ces flux illicites sont des « espaces-mouvements »<sup>15</sup> dont la fugacité se lit clairement au travers de la faiblesse des investissements, immobiliers ou productifs, qu'ils attirent, de la précarité du bâti qu'ils abritent, de leur contingence et de leur dépendance par rapport aux évolutions du commerce régional, aux aléas politiques et aux transformations des infrastructures routières ou autres. Elles ne constituent pas des pôles de « développement » dans la durée, susceptibles de territorialiser des processus d'accumulation primitive autonomes à l'égard des économies nationales. Elles tendent même à consolider le cadre territorial de ces dernières en suscitant une plus grande présence administrative, policière et politique du centre dans les confins, ne serait-ce que sous la forme d'une multiplication des barrages de « contrôle-racket », en renforçant l'articulation de la frontière au reste de l'espace étatique, en enrichissant les villes de l'hinterland. En bref, les régions limitrophes participent en Afrique centrale à une « recomposition interne des territoires nationaux » plutôt qu'à leur démembrement<sup>16</sup>.

Contrebande et fraude qui y fleurissent sont comme l'ombre portée de l'action de la puissance publique. Les *beach* « Ville » (à Brazzaville) et « Ngobila » (à Kinshasa), auxquels accostent les bacs reliant les deux capitales à travers le fleuve Congo et qui sont comme les poumons d'un négoce fructueux fondé sur la valorisation des pénuries nées de la guerre civile, en donnent le témoignage permanent. Tantôt dramatique, lorsque la prise d'intérêt de la part des forces de l'ordre et des administrations, omniprésentes, se traduit par mort d'hommes. Tantôt cocasse, lorsque le détournement de la réglementation tourne à la pantalonnade. Ainsi,

<sup>13</sup> J. Mac Gaffey, ed., *The Real Economy of Zaire. The Contribution of Smuggling & other Unofficial Activities to National Wealth*, Londres, James Currey, 1991 ; B. Hibou, *L'Afrique est-elle protectionniste? Les chemins buissonniers de la libéralisation extérieure*, Paris, Karthala, 1996 ; J. Roitman, *Fiscal Disobedience. An Anthropology of Economic Regulation in Central Africa*, Princeton, Princeton University Press, 2005.

<sup>14</sup> K. Bennafla, *Le Commerce frontalier en Afrique centrale. Acteurs, espaces, pratiques*, Paris, Karthala, 2002 ; B. Hibou, *L'Afrique est-elle protectionniste ?*, op. cit. ; C. Arditi, « Du 'prix de la kola' au détournement de l'aide internationale : clientélisme et corruption au Tchad (1900-1998) » dans G. Blundo (dir.), *Monnayer les pouvoirs. Espaces, mécanismes et représentations de la corruption*, Paris, PUF, 2000, pp. 249-267.

<sup>15</sup> K. Bennafla, citant F. Braudel, op. cit., p. 98.

<sup>16</sup> K. Bennafla, op. cit., passim et notamment p. 339.



à la fin des années 1990, les handicapés utilisèrent une disposition qui leur accordait des exonérations sur les droits de douane pour transformer leurs chaises roulantes en véhicules surchargés de plusieurs centaines de kilos de marchandises et ils louèrent leurs services aux commerçants de la place<sup>17</sup>. La présence physique de l'Etat dont les différents services ouvrent force guichets et dépêchent maints agents sur les ports fluviaux fait système avec le grouillement de la foule des marchands, des « mamans », des vendeurs à la sauvette, des porteurs, des voleurs et autres « populations flottantes ». Les trafics épousent les contours des politiques publiques, et réciproquement.

Le cas du commerce transfrontalier entre le Togo et le Ghana est peut-être encore plus intéressant car il a été concomitant d'un mouvement irrédentiste ewe qui arguait du partage du Togoland allemand entre le Royaume-Uni et la France, à l'issue de la Première Guerre mondiale. D'une part, cette revendication, formulée par des intellectuels et des fonctionnaires, a fait long feu. De l'autre, la contrebande constitue « un vote de confiance quotidien en faveur du statu quo » et renforce la conscience de leur différence respective chez les Togolais et les Ghanéens, les communautés frontalières étant en définitive « des participantes actives du façonnement des cultures nationales et des contours de l'Etat lui-même »<sup>18</sup>.

Ainsi commence-t-on à mieux comprendre l'inexistence ou la rareté des séparatismes au sud du Sahara, y compris dans les situations de guerre civile. La reproduction des frontières héritées de la colonisation n'est pas seulement la conséquence de la pétition de principe de la Charte de l'Organisation de l'unité africaine, adoptée en 1963, et du meurtre de l'idéal panafricain par les marionnettes de l'impérialisme. Elle repose sur les pratiques sociales des populations frontalières elles-mêmes, qui y discernent des opportunités autant que des contraintes. A cet égard les contrebandiers sont les premiers à valider et consolider les « territoires » de l'Etat, au lieu d'en signaler la « fin ». Leur art particulier n'est pas une « transcription cachée » de la résistance à la domination, mais une contribution parmi d'autres, fût-elle involontaire et inconsciente, à la formation de l'Etat<sup>19</sup>.

---

<sup>17</sup> AFP, 25 septembre 1999.

<sup>18</sup> P. Nugent, *Smugglers, Secessionists and Loyal Citizens on the Ghana-Togo Frontier*, Athens, Ohio University Press, Oxford, James Currey, Legon, Sub-Saharan Publishers, 2002, pp. 232-233 et 5.

<sup>19</sup> P. Nugent, *op. cit.*, qui critique J. C. Scott, *Weapons of the Weak : Everyday Forms of Peasant Resistance*, New Haven, Yale University Press, 1985 et *Domination and the Arts of Resistance : Hidden Transcripts*, New Haven, Yale University Press, 1990.

A la limite l'Etat se confond avec l'activité informelle ou illicite de l'import-réexport, comme en Gambie, au Togo, au Bénin, en Guinée équatoriale, au Burundi, en Somalie, mais aussi ailleurs, à des degrés divers, dans les pays baltes, à Dubaï, au Liban, à Chypre, au Monténégro, en Afghanistan, en Colombie. Le qualificatif d'« entrepôt » que lui attribuent alors les économistes semble pécher par pudeur. Mieux vaudrait appeler un chat un chat, et un Etat contrebandier un Etat contrebandier, en admettant que le négoce transnational, aussi illégal soit-il au regard des textes, ne contredit pas nécessairement les processus de souveraineté territoriale.

Ces deux exemples de la guerre et de la contrebande suggèrent en définitive que la reproduction du cadre territorial hérité de la période coloniale, patente non seulement en Afrique, mais aussi bien au Maghreb, au Moyen-Orient, en Asie – à l'exception conséquente du sous-continent indien, déchiré par la Partition de 1947 – ou dans l'aire ex-soviétique, comme jadis en Amérique latine, n'est pas le fruit de la seule « trahison » des élites politiques soumises à l'« impérialisme ». Elle repose sur des pratiques et des logiques sociales complexes et massives. L'Etat « importé » (ou imposé) lors du moment colonial a bel et bien fait l'objet d'une appropriation de la part des sociétés colonisées<sup>20</sup>.

***2) Historiens et anthropologues ont également montré que la plupart des identités particulières, parfois qualifiées de manière trompeuse de « primordiales », qui sont au cœur de certains des conflits contemporains et en tout cas articulent la vie politique de l'Etat postcolonial, se sont en fait cristallisées lors du moment colonial plutôt qu'elles ne constituent un fond culturel atavique.***

Derechef le cas de l'Afrique subsaharienne est très parlant. Une pléthore d'ouvrages anthropologiques ou historiques ont démontré que les sociétés précoloniales étaient presque toujours pluriethniques et qu'elles étaient intégrées à des circuits ou des « chaînes » commerciaux et monétaires de longue distance qui les transcendaient, que les principales formes de mobilisation sociale ou religieuse y étaient transethniques, et qu'en bref le sous-continent n'était décidément *pas* constituée en une mosaïque d'ethnies<sup>21</sup>. Cela ne veut pas dire

<sup>20</sup> J.-F. Bayart (dir.), *La Greffe de l'Etat*, Paris, Karthala, 1996. La thèse de l'« Etat importé » et de son inadéquation aux sociétés ou aux cultures d'Afrique et d'Asie a été défendue par Bertrand Badie dans différents ouvrages.

<sup>21</sup> E. Colson, « African society at the time of the scramble » in L.H. Gann, P. Duignan, eds., *Colonialism in Africa. 1870-1960. Volume 1 : The History and Politics of Colonialism. 1870-1914*, Cambridge, Cambridge University Press, 1969, p. 31.

que l'ethnicité soit une pure fabrication du colonisateur soucieux de diviser pour mieux régner, comme le soutiennent encore certains nationalistes – et paradoxalement certains ethnonationalistes – africains. En réalité les colonisés ont participé à son émergence en s'appropriant les nouvelles ressources politiques, administratives, économiques, culturelles de l'Etat colonial. « Les Européens croyaient que les Africains appartenaient à des tribus, les Africains édifièrent des tribus auxquelles appartenir », résume brillamment John Iliffe<sup>22</sup>. L'importance de l'ethnicité comme conscience politique provient justement de ce qu'elle est un phénomène moderne, lié à l'« Etat importé » et à ses enjeux, et non un résidu ou une résurgence de la « culture traditionnelle ».

On retrouve au Liban, en Irak et en Inde cette concomitance entre la précipitation – au sens chimique du terme – d'identités particulières, en l'occurrence religieuses, et la construction d'un Etat bureaucratique centralisé par le colonisateur, dans le contexte de l'expansion de l'économie capitaliste mondiale. La réification des confessions, leur cléricisation, leur exclusivisme sont des phénomènes récents qui remontent généralement au XIX<sup>e</sup> siècle et semblent indissociables du moment impérial<sup>23</sup>. Le cas du « communalisme » dans le sous-continent indien, i.e. le processus de politisation antagonique de l'hindouisme et de l'islam à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, est doublement intéressant. D'une part, parce qu'il a donné lieu à un débat entre spécialistes qui a contribué à clarifier cette question des identités supposées « primordiales » à l'échelle comparative : à l'encontre de certains auteurs utilitaristes qui insistaient sur la construction délibérée de catégories « communalistes » d'appartenance par des leaders nationalistes soucieux de se constituer des « banques de votes », au fur et à mesure que s'étendait le suffrage universel, d'autres ont fait valoir à juste titre que cela n'expliquait nullement pourquoi les électeurs les ont suivis sur ce terrain confessionnel. L'objection vaut pour l'ethnicité en Afrique et l'ensemble des consciences identitaires. Il ne s'agit donc pas de nier la vigueur de ces dernières, ni leur efficacité souvent mortifère, mais de comprendre qu'elles sont des phénomènes historiques liés à des contextes

<sup>22</sup> J. Iliffe, *A Modern History of Tanganyika*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979, p. 100.

<sup>23</sup> Sur le cas indien, cf par exemple R. Thapar, « Imagined religious communities ? Ancient history and the modern search for a Hindu reality », *Modern Asian Studies*, vol. 23, n° 2, 1989, p. 216 ; C. A. Bayly, « The pre-history of “communalism” ? Religious conflict in India, 1700-1860 », *Modern Asian Studies*, vol. 19, n° 2, 1985, pp. 177-203 ; C. Jaffrelot, *Les Nationalistes hindous. Idéologie, implantation et mobilisation des années 1920 aux années 1990*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1993. Sur le chiisme en Irak, cf. Y. Nakash, *The Shi'is of Iraq*, Princeton, Princeton University Press, 1994.

précis et datés : essentiellement celui de la centralisation d'un Etat bureaucratique dont les appartenances religieuses, ethniques ou autres sont des modes d'appropriation et de partage des ressources. Dans des termes très libéraux R. H. Bates écrit ainsi à propos de l'Afrique que « (...) les groupes ethniques sont une forme de coalition gagnante à la marge, suffisamment large pour garantir des profits dans la lutte pour le partage des dépouilles, mais aussi suffisamment restrictive pour maximiser le rendement *per capita* de ces profits »<sup>24</sup>. Le propos est naturellement réducteur en ce qu'il délaisse la dimension de l'imaginaire et des passions politiques ou culturelles. Il a cependant le mérite de rappeler que les consciences identitaires sont moins le rejet de l'Etat hérité du colonisateur – comme on le dit souvent du « tribalisme » - que l'un des modes de sa naturalisation, non sous la forme d'un compromis entre les institutions « importées » et une culture atemporelle donnée, mais en tant que matrices de stratégies sociales et politiques complexes et de formation de la cité. La cristallisation des identités particulières, telles que nous les connaissons aujourd'hui, s'est donc effectuée pour l'essentiel lors du moment colonial, sous l'action conjuguée (et éventuellement conflictuelle) des occupants étrangers, de leurs collaborateurs autochtones et de leurs adversaires – et cette alchimie a été le véhicule par lequel s'est transmis le legs territorial ou tout au moins le principe de la souveraineté territoriale d'institutions bureaucratiques en théorie représentatives.

Car le deuxième intérêt du sous-continent indien, d'autre part, est de présenter plusieurs cas de figure en matière d'héritage colonial. L'identification politique à l'islam a été le support de la Partition et de la création d'un Etat, le Pakistan, en 1947, consécration remarquable de la concomitance entre cristallisation d'une identité confessionnelle et affirmation politique dans le cadre étatique. Pour autant l'identification à l'islam est demeurée opérante au sein de l'Union indienne où une forte minorité musulmane a continué d'exercer ses droits civiques, et elle n'a pas étouffé la genèse du nationalisme étatique puisque la partie orientale du Pakistan a obtenu son indépendance avec l'aide de New Delhi au terme d'une violente guerre de libération nationale, en 1971. Parallèlement le Sri Lanka connaît une guerre civile ethnoconfessionnelle entre Tamouls et Cinghalais qui confirme le caractère « petit-

---

<sup>24</sup> R. H. Bates, « Modernization, ethnic competition and the rationality of politics in contemporary Africa » in D. Rothschild, V. A. Olorunsola, eds., *State versus Ethnic Claims : African Policy Dilemmas*, Boulder, Westview Press, 1983, pp. 152 et 164-165.

bourgeois » du nationalisme dont parlaient les socialistes européens du XIX<sup>e</sup> siècle : au lieu d'exprimer le génie des « peuples » et de leur « culture populaire » dite « authentique », ce dernier trahit l'appétit d'élites nouvelles en mal d'intégration, de pouvoir et de richesses qu'ont engendrées l'Etat et l'économie coloniaux<sup>25</sup>.

On comprend également mieux aujourd'hui comment certains radicalismes identitaires « globaux », tels que l'afrocentrisme aux Etats-Unis ou en Afrique subsaharienne et l'antisémitisme dans les pays arabes, bien antérieur à la création d'Israël, sont des produits dérivés du racialisme européen du XIX<sup>e</sup> siècle et du communautarisme colonial divisant Européens, Juifs et Indigènes, en particulier en Algérie<sup>26</sup>.

***3) Il est en conséquence fréquent que les classes ou les groupes dominant l'économie et l'Etat nationaux contemporains aient enclenché le mécanisme de leur prééminence à l'ombre de l'Etat colonial, et parfois grâce à la relation privilégiée qu'ils entretenaient avec celui-ci.***

Cette continuité a été amplement analysée en Afrique subsaharienne. En règle générale les intermédiaires sur lesquels s'appuyait l'Etat colonial ont été en mesure d'entamer un processus d'accumulation primitive en matière d'exploitation de la force de travail, d'appropriation foncière, d'occupation de rentes commerciales, de capitalisation d'influence politique. Ce sont souvent ces acteurs qui ont ensuite pris la tête des mouvements nationalistes, se sont emparés de l'Etat lors de l'indépendance, l'ont géré à leur profit plus ou moins éhonté par le biais du secteur public, du dirigisme économique, du monopole des rentes commerciales et agricoles, et du contrôle des investissements directs étrangers ou de l'aide publique au développement. Ce sont également eux qui, dans la plupart des cas, ont été les bénéficiaires du tournant de la libéralisation économique, sous couvert d'ajustement structurel, à partir des années 1980, et des mesures subséquentes de privatisation des entreprises publiques ou de la « privatisation des Etats » eux-mêmes<sup>27</sup>.

<sup>25</sup> S. J. Tambiah, *Sri Lanka. Ethnic Fratricide and the Dismantling of Democracy*, Chicago, The University of Chicago Press, 1986, notamment pp. 74-75.

<sup>26</sup> C. E. Walker, *L'Impossible retour. A propos de l'afrocentrisme*, Paris, Karthala, 2004 ; J. Dakhli, *Islamicités*, Paris, PUF, 2005, pp. 108 et suiv.

<sup>27</sup> B. Hibou (dir.), *La Privatisation des Etats*, Paris, Karthala, 1999.

Cette trajectoire a connu de nombreuses variations d'un pays ou d'une région à l'autre, et même quelques exceptions. On peut en particulier distinguer des scénarios différents : celui de la modernisation conservatrice à l'initiative et à l'avantage d'élites précoloniales ; celui de la révolution sociale au profit des *homines novi* de l'Etat colonial ; et surtout celui de l'assimilation réciproque des différentes catégories dominantes qui semblent avoir prévalu dans la plupart des grands pays subsahariens – Sénégal, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Cameroun, Kenya, Tanzanie et même Congo-Kinshasa - au moins jusqu'à une date récente, ne serait-ce que parce que le changement d'échelle de la colonisation le rendait à peu près inévitable sous peine d'une exacerbation de la coercition et de la violence, sur le modèle guinéen<sup>28</sup>. En outre les situations de guerre civile appellent des analyses spécifiques qui n'infirment d'ailleurs en rien cette hypothèse de la constitution d'une classe dominante dont l'origine remonte au moment colonial. Enfin l'inscription des rapports de pouvoir politique dans l'espace national découle fréquemment de ce dernier, par exemple lorsque des élites issues de régions défavorisées ont cherché à compenser leur handicap économique et scolaire en s'emparant de l'Etat grâce à leur contrôle de l'armée, comme au Togo, au Bénin ou au Congo-Brazzaville.

Il n'est évidemment pas possible de généraliser à l'échelle de l'ensemble des anciennes situations coloniales ni de dresser de celles-ci un tableau exhaustif. Cela serait d'ailleurs contradictoire avec la démarche de la sociologie historique qui part de la singularité des contingences. Néanmoins les origines coloniales des systèmes d'inégalité et de domination contemporains, c'est-à-dire l'enracinement de la structure sociale actuellement sous-jacente à l'Etat dans ce qui s'est noué lors du moment colonial en termes d'accumulation de pouvoir et de richesses paraissent irréfutables dans la plupart des cas. Sous réserve d'inventaire, l'économie politique des temps présents demeure un produit dérivé des configurations impériales des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles du point de vue de son intelligibilité, ce qui n'exclut nullement l'éventualité de vraies ruptures. Ainsi, à Java, la noblesse de robe des *priyayi*, qui

---

<sup>28</sup> Nous nous permettons, pour une analyse plus détaillée, de renvoyer à J.-F. Bayart, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989 et « Africa in the world : a history of extraversion », *African Affairs*, 99 (395), avril 2000, pp. 217-267, ainsi qu'à J.-F. Bayart, S. Ellis, B. Hibou, *The Criminalization of the State in Africa*, Oxford-James Currey, Bloomington-Indiana University Press, 1999.

avait su se construire en intermédiaire obligée de la colonisation néerlandaise pour affirmer son rang et sa reproduction tant vis-à-vis de la cour que par rapport à la paysannerie, qui avait été un partenaire important du Système des cultures obligatoires, puis de l'administration « éthique », et qui avait jeté les premiers fondements du nationalisme indonésien, a été reléguée dans une position seconde lors de la lutte de libération nationale et de l'accession à l'indépendance, jusqu'à s'effacer politiquement<sup>29</sup>.

***4) Elément important de sa légitimation et de sa « logoisation », la culture matérielle et symbolique de l'Etat contemporain, par exemple dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme, du vêtement, de la cuisine, trouve elle aussi ses racines dans le moment colonial.***

Les symboliques vestimentaires du politique ont toujours occupé une place centrale dans les processus de formation de l'Etat, et notamment dans les nationalismes<sup>30</sup>. Il en a été également ainsi dans les situations coloniales, où l'acculturation et la résistance en matière d'habillement ont été des procédures cruciales d'adhésion, de compromis, de collaboration, de protestation, de revendication du point de vue de l'accès au statut social, puis du recouvrement de la souveraineté politique des indigènes. Comme le titre l'une des meilleures études sur le sujet, consacrée à l'Inde : *Clothing Matters*<sup>31</sup>. Dans une colonie dont le libre-échange avait ruiné la prospère industrie textile, le mouvement Swadeshi (litt. du pays par lui-même) de boycott des tissus importés, en 1905-1908, a été l'un des prodromes des grandes mobilisations de l'entre-deux guerres qui ont abouti à l'indépendance. Mais dans le même temps les élites, y compris nationalistes, adoptaient des atours occidentaux dont les variations subtiles signifiaient leur positionnement sur l'échiquier politique, culturel ou économique du Raj victorien. Davantage encore qu'en Asie l'extraversion vestimentaire constitua en Afrique une ressource majeure des luttes politiques, selon la logique de la « réinvention de la différence » inhérente à la globalisation. « *Patterns from without, meaning from within* », résume Christaud Geary à propos de l'adoption, puis de l'abandon, du style militaire allemand

<sup>29</sup> R. Bertrand, *Etat colonial, noblesse et nationalisme à Java. La Tradition parfaite*, Paris, Karthala, 2005.

<sup>30</sup> J.-F. Bayart, *L'Illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996, pp. 195 et suiv.

<sup>31</sup> E. Tarlo, *Clothing Matters. Dress and Identity in India*, Londres, Hurst & C°, 1996.

par le souverain bamoum, dans l'ouest du Kamerun, au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup>. La société coloniale fut ainsi traversée de conflits vestimentaires parfois aigus entre les porteurs de pagne et les porteurs de short ou de pantalon qui opposèrent les indigènes aux autorités coloniales ou aux missionnaires, mais aussi qui les divisèrent entre eux, notamment dans les campagnes<sup>33</sup>. Tant et si bien que la greffe de l'« Etat importé » en Afrique s'est largement effectuée par le truchement du vêtir, moins d'ailleurs sous la forme d'un jeu à somme nulle, par exemple entre le pagne et le pantalon, que sous celle de multiples combinaisons, au gré des situations ou des individualités<sup>34</sup>. Le célèbre abacost – pour « A bas le costume ! » - de l'« authenticité zaïroise » en fut un cas éloquent, qui mâtinait la tenue néosaharienne de l'administrateur colonial belge avec le look de la vareuse maoïste et l'exubérance des grandes « griffes » de la haute couture ouest-européenne ou japonaise. En d'autres termes, les *homines novi* qui ont directement bénéficié de la scolarisation et du développementalisme coloniaux à partir de l'entre-deux guerres, qui ont pris la tête des mouvements nationalistes dans les années cinquante et qui ont finalement conquis le pouvoir à la faveur de l'indépendance, ont parcouru ce brillant itinéraire politique en pantalon, puis en ensemble néosaharien, enfin en costume-cravate, pour être parfois supplantés par des militaires en uniformes chamarrés. En Afrique, mais aussi au Moyen-Orient, au Maghreb, en Asie méridionale et orientale, la reproduction de la grammaire vestimentaire coloniale est massive, ce qui n'exclut nullement des accommodements ou des inventions d'ordre local, régional ou national, par exemple en matière de couvre-chef.

La même observation peut être formulée au sujet de l'architecture et de l'urbanisme. La culture matérielle occidentale de l'habitat et de la ville s'est imposée, quitte aussi à composer avec les usages, les matériaux et les formes préexistants ou à donner lieu à de nouveaux styles supposés du cru, comme au Maroc où l'administration Lyautey du Protectorat a conçu une architecture chérifienne propre que reprennent largement aujourd'hui non seulement le Palais

---

<sup>32</sup> C. Geary, *Patterns from without, Meaning from within : European-Style Military Dress and German Colonial Politics in the Bamum Kingdom (Cameroon)*, Boston, Boston University, African Studies Center, 1989. Voir aussi la superbe analyse de F. Raison-Jourde, *Bible et pouvoir à Madagascar au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Karthala, 1991, pp. 214 et suiv.

<sup>33</sup> Cf par exemple B. Berman, J. Lonsdale, *Unhappy Valley. Conflict in Kenya and Africa*, Portsmouth, James Currey, 1992, tome II, pp. 238-240 ; T. Ranger, *Dance and Society in Eastern Africa. 1890-1970. The Beni Ngoma*, Londres, Heinemann, 1975, pp. 126-132 ; P. M. Martin, *Leisure and Society in Colonial Brazzaville*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, pp. 155-157.

<sup>34</sup> Voir l'analyse du « complet » ivoirien par M. Le Pape et C. Vidal, « Raisons pratiques africaines », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXXIII, 1982, pp. 311 et suiv.



ou les administrations, mais aussi la classe supérieure ou moyenne. L'alimentation elle-même, lorsqu'elle est promue au rang d'élément de la « culture nationale », est souvent d'origine au moins partiellement coloniale ou impériale, à l'instar de la « table de riz » en Indonésie, du curry en Inde ou du thé vert au Maroc.

**5) C'est que les problématiques et les imaginaires du gouvernement procèdent pareillement, pour nombre d'entre eux, du moment colonial, c'est-à-dire de l'interaction qui s'est enclenchée à cette époque entre les sociétés colonisées et les occupants étrangers (ou les processus diffus de la globalisation impériale.)**

Cela est tout d'abord vrai de la notion même de « développement » qui reformule les problématiques coloniales de la « mise en valeur » et de la « mission civilisatrice »<sup>35</sup>, ainsi que celle de l'œuvre missionnaire, tout au moins dans sa sensibilité universaliste, telle que l'ont notamment incarnée la London Missionary Society ou le méthodisme en Afrique australe<sup>36</sup>. Il est également notoire que les grandes idéologies politiques dans lesquelles se sont reconnus les acteurs du mouvement nationaliste et les gestionnaires de l'Etat postcolonial se sont diffusées lors du moment colonial, tantôt par enseignement direct, dans les établissements scolaires et universitaires impériaux, tantôt par capillarité, grâce au truchement d'acteurs tiers de la colonisation – tels que les militants communistes, socialistes, voire chrétiens – aux réseaux transimpériaux de solidarité et de socialisation, aux séjours étudiants dans les métropoles, aux diverses expériences d'expatriation dans le monde occidental, dans le camp socialiste ou dans d'autres possessions impériales. En outre le réformisme, comme mode de pensée de l'Etat et comme mode de politique publique, trouve l'une de ses origines dans l'Etat colonial qui n'a lui-même eu de cesse de « se réformer » en même temps qu'il prétendait réformer les sociétés qu'il s'était assujetties (*voir infra les études de Béatrice Hibou sur la Tunisie, de*

<sup>35</sup> A. L. Conklin, *A Mission to Civilize. The Republican Idea of Empire in France and West Africa, 1895-1930*, Stanford, Stanford University Press, 1997. Cf par ailleurs G. Rist, *Le Développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.

<sup>36</sup> Voir par exemple J. & J. Comaroff, *Of Revelation and Revolution. Volume 1 : Christianity, Colonialism, and Consciousness in South Africa*, et Volume 2 : *The Dialectics of Modernity on a South African Frontier*, Chicago, The University of Chicago Press, 1991 et 1997 ; J. D. Y. Peel, *Religious Encounter and the Making of Yoruba*, Bloomington, Indiana University Press, 2000 ; T. Ranger, *Are We not Also Men? The Samkange Family & African Politics in Zimbabwe, 1920-64*, Londres, James Currey, 1995. Les « affinités électives » entre les représentations missionnaires et celles de la Banque mondiale ont été analysées par : J.-F. Bayart, « La Banque mondiale, un libéralisme à visage humain », *La Croix-L'Événement*, 18 octobre 1989 ; B. Hibou, « Economie politique du discours de la Banque mondiale en Afrique subsaharienne. Du catéchisme économique au fait (et méfait) missionnaire », *Les Etudes du CERI*, 39, 1999 ; S. George, F. Sabelli, *Crédits sans frontières : la religion séculière de la Banque mondiale*, Paris, La Découverte, 1994.

*Romain Bertrand sur les Indes néerlandaises orientales, de Thornike Gordadze sur la Géorgie).*

Mais au-delà de ces plans manifestes de la gouvernance ou du gouvernement, et comme condition de leur émergence et de leur efficacité, c'est la représentation même du social au sein de l'Etat colonial qui s'est reproduite, nonobstant les indépendances. La vision positiviste du Progrès, parcourant l'Histoire, de manière linéaire et téléologique, du point cardinal de la Tradition à celui de la Modernité, cette idée prométhéenne de la « maîtrise »<sup>37</sup> de l'administrateur, de l'ingénieur, du médecin sur la nature, la maladie, les choses et les gens sont largement nées du moment colonial, au XIX<sup>e</sup> siècle, étant entendu que ce dernier a été un événement historique complexe et diversifié, comme nous le verrons, et qu'il n'a été qu'une matrice parmi d'autres d'une telle conception du changement, inséparable d'autres de ses vecteurs, par exemple des Lumières, de l'œuvre évangélisatrice, de la Révolution industrielle et technique, du saint-simonisme, de la franc-maçonnerie, de l'esprit démocratique et républicain, de la théorie des races, du socialisme et du communisme, voire des narratifs de l'Antiquité classique et de la Bible<sup>38</sup>. L'« imbrication croissante des forces sociales internes et externes qui définit la notion même de société impériale »<sup>39</sup> a concouru à l'émergence de ces schèmes mentaux et politiques qui restent aujourd'hui opératoires et que les acteurs de l'aide publique au développement - les donateurs aussi bien que les donataires - ont volontiers repris à leur compte.

Ainsi de la représentation du local sous la forme villageoise et de la délimitation des sphères de la « civilisation » et de la « primitivité ». Et l'une et l'autre doivent beaucoup aux divers avatars du réformisme autoritaire des ingénieurs de l'Etat et du social qui a prévalu au XIX<sup>e</sup> siècle, dans la continuité de l'« Etat bien policé » (*Policeystaat*) de l'Europe d'outre-Rhin, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>40</sup> et de ce que l'on a appelé le « despotisme éclairé ». Positivistes, saint-simoniens, administrateurs coloniaux, serviteurs, bâtisseurs, « aménageurs » et « développeurs » de l'Etat se sont posés en démiurges face à des sociétés qu'il convenait

<sup>37</sup> A. L. Conklin, *A Mission to Civilize, op. cit.*, p. 5.

<sup>38</sup> P. J. Geary, *Quand les nations refont l'histoire. L'invention des origines médiévales de l'Europe*, Paris, Aubier, 2002, chapitre 2.

<sup>39</sup> C. Charle, *La Crise des sociétés impériales*, Paris, Le Seuil, 2001, pp. 33 et 163. Cf également les chapitres 4 et 5.

<sup>40</sup> M. Raëff, *Comprendre l'Ancien régime russe. Etat et société en Russie impériale*, Paris, Seuil, 1982, chapitre 1.

d'éduquer, de faire sortir au forceps de l'obscurantisme et de transformer pour leur bien - pour elles, mais éventuellement aussi malgré elles. Force est de reconnaître qu'ils ont été épaulés dans cette approche, d'une part, par les missionnaires, convaincus des vertus rédemptrices de la culture matérielle occidentale et de la Prospérité, souvent adeptes d'un « saint-simonisme catholique »<sup>41</sup> (ou réformé), de l'autre, par les ethnologues, les anthropologues, les sociologues, grands énonciateurs de la dichotomie entre la « tradition » et la « modernité » (ou entre l' « Orient » et l' « Occident ») sous le prétexte de la reconnaissance et du respect de la culture de l'Autre.

La fiction communautariste et ruraliste du « village », censé être l'alpha et l'oméga de l'organisation sociale en Afrique et en Asie en dépit des évidences de la mobilité, voire du nomadisme des indigènes, et des difficultés des politiques coercitives de sédentarisation ou de regroupement de l'habitat dispersé, est très révélatrice de cette convergence entre la science administrative du colonisateur, les sciences sociales de l'Université et les sciences théologiques de la Mission. Cette dernière, par exemple celle de Bâle qui du Wurtemberg au Mozambique se voulait être « une mission du village pour le village », a cherché à promouvoir des « villages chrétiens » qui étaient à créer ex nihilo en tant que communautés, et non pas simplement en tant que communautés de croyants, et qui sauvegardèrent moins une énigmatique « culture traditionnelle » des autochtones qu'ils ne facilitèrent leur contrôle, leur insertion dans l'économie coloniale et leur transformation sociale<sup>42</sup>. Les ethnologues ou les anthropologues, quant à eux, ont écrit des monographies de village dont la cohérence sociale est désormais mise en doute<sup>43</sup>. Parallèlement l'administration coloniale contraignait les indigènes à vivre en village quand bien même ils résidaient en hameaux ou transhumaient, et elle nommait des « chefs de village » qui souvent n'avaient de « traditionnels » que le nom. Mais cette production à tout va du village comme institution sociale et politique renvoyait simultanément à un discours sur la métropole. Elle était adossée au grand mouvement idéologique et culturel concomitant de la

<sup>41</sup> M. Lagrée, *La Bénédiction de Prométhée. Religion et technologie. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1999, pp. 45 et suiv.

<sup>42</sup> T. Ranger, « The invention of tradition in colonial Africa » in E. Hobsbawm, T. Ranger, eds., *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, pp. 213-214.

<sup>43</sup> Voir par exemple J. Lombard, *Le Carrefour javanais. Essai d'histoire globale. Tome III : L'héritage des royaumes concentriques*, Paris, EHESS, 1990, pp. 15 et suiv. et 74 et suiv. ; R. Bertrand, *Etat colonial, noblesse et nationalisme à Java*, op. cit., pp. 186-192, et J. Breman, P. Kloos, A. Saith (eds.), *The Village in Asia revisited*, Delhi, Oxford University Press, 1997, ainsi que le grand débat entre J. C. Scott, *The Moral Economy of the Peasant. Rebellion and Subsistence in South-East Asia*, New Haven, Yale University Press, 1976 et S. L. Popkin, *The Rational Peasant. The Political Economy of Rural Society in Vietnam*, Berkeley, University of California Press, 1979.

révolution industrielle qui chantait la nature et l'innocence des campagnes, stigmatisait les miasmes et la promiscuité des faubourgs, réifiait ou fabriquait la « culture populaire » ou la « religion populaire » en les folklorisant<sup>44</sup>. D'une part, il s'agissait d'extirper les colonisés de la barbarie de l'infra-village, celle-là même dont s'était arrachée l'Europe au fil de l'Empire romain, de la monarchie et de la République. De l'autre, il importait de les sauver du réensauvagement dont les menaçait la ville, faute d'être parvenu à en préserver les masses prolétaires des métropoles elles-mêmes. Ce lien entre la critique de la modernité industrielle et la construction idéologique de la Tradition comme principe d'authenticité et d'innocence ou de respectabilité culturelles a été particulièrement évident chez certains des missionnaires oeuvrant en Afrique<sup>45</sup>. Mais il se retrouve aussi bien chez les ethnologues et anthropologues pleurant sur l'acculturation et les ethnocides, ou chez les administrateurs coloniaux prompts à dénoncer les périls de l'exode rural, la chicotte à la main. Dans cet esprit le village est apparu comme la forme intermédiaire d'organisation sociale qui valait à la fois comme réceptacle et garant de l'authenticité culturelle et comme facteur de progrès économique et social.

Or, la fiction villageoise, centrale dans l'*épistémé* coloniale, reste de nos jours communément partagée par la pensée développementaliste publique et privée, par la pensée politique ou administrative de l'Etat-nation, par la pensée religieuse, au moins chrétienne, par la pensée anthropologique ou sociologique, ou encore, *the last but not the least*, par la pensée folkloriste et touristique. Le souci de rompre avec l'ordre ou le savoir établis redécouvre souvent, sans doute à son insu, l'instance villageoise, dans les traces des premiers idéologues du *panchayat* et de la *Village Republic* gandhienne, de l'« animation rurale » ou du « socialisme africain », au lendemain des indépendances. Pour les uns, la théologie doit se faire « sous l'arbre »<sup>46</sup>, dans le cadre de « communautés chrétiennes de base » dont Terence Ranger a remarqué à juste titre qu'elles renouaient avec le christianisme populaire de l'époque héroïque de la mission précoloniale ou coloniale<sup>47</sup>. Pour les autres le pouvoir se cherche « au village »<sup>48</sup>.

<sup>44</sup> Voir M. de Certeau, *La Culture au pluriel*, Paris, Christian Bourgois, 1980, chapitre 2 (en collaboration avec D. Julia et J. Revel).

<sup>45</sup> Cf. notamment J. & J. Comaroff, *Of Revelation and Revolution*, op. cit. et J. L. Comaroff, « Images of Empire, contests of conscience : models of colonial domination in South Africa » dans F. Cooper, A. L. Stoler (eds.), *Tensions of Empire. Colonial Cultures in a Bourgeois World*, Berkeley, University of California Press, 1997, chapitre 4.

<sup>46</sup> J.-M. Ela, *Le Cri de l'homme africain*, Paris, L'Harmattan 1980 et *Ma Foi d'Africain*, Paris, Karthala, 1985.

<sup>47</sup> T. Ranger, « Religion, development and African christian identity » in K. H. Petersen, ed., *Religion, Development and African Identity*, Uppsala, Scandinavian Institute of Africa Studies, 1987, pp. 49 et suiv.

Les alter-voyageurs sont en quête du vrai village authentique, par opposition à celui du Club Méditerranée, tandis que l'imaginaire de la solidarité, dans la plupart des ONG, demeure largement ruraliste.

Cependant le trait le plus saillant et le plus important est bien entendu la continuité des politiques publiques autoritaires du village que les dirigeants de l'Etat postcolonial ont assumées sans états d'âme, de l'*ujamaa* tanzanienne et sa villagisation forcée à la sédentarisation non moins directive des Meratus Dayaks du Kalimantan par l'Ordre nouveau indonésien<sup>49</sup>. En toile de fond s'impose la même certitude quant à ce qui relève de la « civilisation » et ce qui appartient à la « primitivité », certitude sous-jacente, par exemple, à la manière dont sont considérées et administrées les « minorités montagnardes » d'Asie du Sud-Est et autres Pygmées d'Afrique équatoriale. S'affirme aussi la vieille lune d'un « développement » qui ne soit pas « politique », ou plus précisément qui soit protégé du politique, lieu par excellence de l'immaturité des peuples, luxe superflu que seules les nations « développées » peuvent s'offrir, à leurs risques et périls. La formation et la centralisation de l'Etat, colonial, puis postcolonial, ont usé et abusé des ressources de légitimation et de répression que procurait le développement conçu comme une « machine anti-politique »<sup>50</sup>, la permanence de ce postulat dans le discours des administrateurs coloniaux, de leurs successeurs nationaux toutes confessions idéologiques confondues, des théoriciens des régimes de parti unique ou militaires, et des responsables de l'aide publique au développement bilatérale ou multilatérale étant assez confondante.

De ce point de vue le gouvernement contemporain de la globalisation, y compris l'ingénierie du développement, procède donc en droite ligne du moment colonial et de l'épistémé impériale. Néanmoins cette dernière ne se résume nullement à l'imposition univoque de sa « modernité » sur la « tradition » indigène. Dans les faits les choses ont toujours été plus complexes, ainsi que nous le rappellerons ultérieurement, ne serait-ce que parce que l'« invention de la tradition » est depuis plus de deux siècles un véhicule majeur du

<sup>48</sup> T. Bierschenk, J.-P. Olivier de Sardan (dir.), *Les Pouvoirs au village. Le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*, Paris, Karthala, 1998.

<sup>49</sup> A. Lowenhaupt-Tsing, *In the Realm of the Diamond Queen. Marginality in an Out-of-the-Way Place*, Princeton, Princeton University Press, 1993 ; M. von Freyhold, *Ujamaa Villages in Tanzania*, Londres, Heinemann, 1979 ; G. Hyden, *Beyond Ujamaa in Tanzania. Underdevelopment and an Uncaptured Peasantry*, Londres, Heinemann, 1980 ; S. Feierman, *Peasant Intellectuals. Anthropology and History in Tanzania*, Madison, The University of Wisconsin Press, 1990.

<sup>50</sup> J. Ferguson, *The Anti-Politics Machine. "Development", Depoliticization and Bureaucratic Power in Lesotho*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

changement social dans les métropoles impériales comme dans leurs possessions coloniales. Depuis son introduction par deux historiens britanniques de renom, Eric Hobsbawm et Terence Ranger<sup>51</sup>, cette notion d'« invention de la tradition » - qui désigne un « processus de formalisation et de ritualisation » de certaines valeurs et de certaines normes de comportement se référant explicitement au passé, celui-ci pouvant éventuellement être reconstruit ou fabriqué, et l'entreprise politique et culturelle de leur inculcation, par voie de répétition - a connu un grand succès dans le débat scientifique, même si ses créateurs ont ensuite pris quelque distance par rapport à son usage trop systématique ou mécaniciste<sup>52</sup>. Le concept rend utilement compte de l'imaginaire du nationalisme dans ses différentes orientations idéologiques ou institutionnelles, mais aussi, plus largement, de celui de la civilisation urbaine et de sa consommation de masse, avec son culte des styles « néo » et de l'« authenticité ». Dans le même temps il désigne quelques-uns des principaux rouages de l'*Indirect Rule* ou de l'administration indirecte coloniales et l'émergence concomitante de l'orientalisme comme représentation de l'Autre et donc de Soi<sup>53</sup>. Autant dire que l'« invention de la tradition » a été un ingrédient fondamental de la formation de l'Etat-nation et de la globalisation depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et qu'elle en demeure aujourd'hui l'un des répertoires majeurs<sup>54</sup>. L'attestent au premier chef l'imaginaire politique de l'Etat-nation<sup>55</sup>, mais aussi celui des relations internationales dans le contexte de la globalisation comme fait de conscience, comme « sentiment du monde » (*Weltgefühl*) : le culturalisme, c'est-à-dire la conviction intime que les « cultures » existent en tant que totalités distinctes, voire antagoniques auxquelles nous appartenons respectivement, est l'une des fictions hégémoniques paradoxales de la mondialisation depuis deux siècles au cours desquels le changement d'échelle économique, financier, social, politique ou cognitif est allé de pair avec des processus de rétraction

<sup>51</sup> E. Hobsbawm, T. Ranger (eds.), *The Invention of Tradition*, op. cit.

<sup>52</sup> Cf par exemple T. Ranger, « The invention of tradition revisited : the case of colonial Africa » in T. Ranger, O. Vaughan, eds., *Legitimacy and the State in Twentieth Century. Essays in Honour of A. H. M. Kirk-Green*, Londres, Macmillan, 1993, pp. 62-111, en réponse notamment à A. Smith, « The nation : invented, imagined, reconstructed ? », *Millenium*, 20 (3), hiver 1991, pp. 353-368.

<sup>53</sup> Nous nous permettons de renvoyer à R. Bertrand, *Etat colonial, noblesse et nationalisme à Java*, op. cit., pour l'étude d'un cas d'« invention de la tradition » par le travail simultané de l'administration coloniale et des universitaires néerlandais, d'une part, et, de l'autre, des érudits de la noblesse de robe des *priyayi*, au-delà de toute appréhension utilitariste de cette interaction sociale. Voir aussi B. S. Cohn, *Colonialism and its Forms of Knowledge. The British in India*, Princeton, Princeton University Press, 1996 et L. Dartigues, « La production conjointe de connaissances en sociologie historique : quelles approches ? Quelles sources ? Le cas de la production orientaliste sur le Viêt Nam, 1860-1940 », *Genèses*, 43, juin 2001, pp. 53-70.

<sup>54</sup> J.-F. Bayart, *L'Illusion identitaire*, op. cit., pp. 46 et suiv.

<sup>55</sup> Cf A. M. Thiesse, *La Création des identités nationales. Europe, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions du Seuil, 1999, ainsi que plusieurs chapitres de E. Hobsbawm, T. Ranger, eds., *The Invention of Tradition*, op. cit..

identitaire et la production de particularismes de tous ordres<sup>56</sup>. La vogue de la thèse fumeuse du « choc des civilisations » de Samuel Huntington ou de nouvelles écoles universitaires comme celles de l'ethnodéveloppement et de l'ethnopsychiatrie ne sont que des expressions conjoncturelles de cette tendance générale (*pour une critique de la thèse de l'ethnodéveloppement voir infra l'étude de Françoise Mengin sur la Chine*). Elle fait écho à l'audience de l'anthropologie coloniale britannique, et notamment de l'œuvre de Malinowski, qui certes entendait privilégier la « situation de contact » (*contact situation*) où la coopération entre Blancs et Indigènes ouvrait la voie au changement social, mais qui parlait aussi du « heurt des races » ou du « heurt des civilisations » opposant des phénomènes posés comme « distincts et non intégrés », et donc exclus du *contact culture*<sup>57</sup>.

L'une des hypothèses les plus originales en matière de legs colonial, sur ce plan, a trait à la refondation de l'« invention de la tradition » sous le couvert de la « société civile internationale ». Julia Elyachar la formule à propos de la coopération entre les ONG qui distribuent le « micro-crédit » en Egypte, les bailleurs de fonds multi ou bilatéraux qui le financent en amont, les banques qui en assurent le transfert et l'Etat qui gère le Fonds social créé à la demande de la Banque mondiale pour couvrir les besoins de financement du secteur informel et de l'économie dite « communautaire », empreinte de valeurs qualifiées, elles, de « culturelles » : les ONG « peuvent-elles être une forme nouvelle de l'*indirect rule*, la culture indigène étant encore une fois mobilisée pour contrôler les indigènes, mais cette fois par le détour de la finance internationale ? », se demande l'auteur<sup>58</sup>. La question mérite en effet d'être étendue à d'autres domaines que celui de la micro-finance, en particulier à ceux du développement rural, de la micro-entreprise, de la PME, de l'assurance sociale et de la santé.

Plus largement il est frappant de constater que la problématique néo-libérale de la « transition » à l'économie de marché et à la démocratie épouse souvent les prémisses de l'autoritarisme développementaliste ou modernisateur d'antan. « Dès lors que les réformes

<sup>56</sup> J.-F. Bayart, *L'Illusion identitaire et Le Gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2004.

<sup>57</sup> Pour reprendre les termes du compte rendu critique de Max Gluckman, « Malinowski's functional analysis of social change », *Africa*, XVII, 2, avril 1947, pp. 103-121.

<sup>58</sup> J. Elyachar, « Finance internationale, micro-crédit et religion de la société civile en Egypte », *Critique internationale*, 13, octobre 2001, pp. 139-152 (notamment les pp. 141, 148 et 151). L'auteur utilise la notion d'*indirect rule* dans le sens que lui a donné M. Mamdani, in *Citizen and Subject: Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*, Princeton, Princeton University Press, 1996, ouvrage qui a suscité un débat très polémique, notamment de la part des historiens.

économiques introduites sont bonnes (et je pense qu'elles le sont), il n'y a théoriquement aucune raison que (les pays de l'Est) ne réussissent pas leur transition », déclarait Jeffrey Sachs au début des années 1990. Et d'ajouter : « Il y a un danger réel de populisme et de démagogie, qui ne pourrait qu'empêcher les réformes »<sup>59</sup>. Aujourd'hui comme hier, l'ennemi du progrès, c'est le peuple, ses traditions, son obscurantisme, son égoïsme ; l'obstacle à franchir, c'est la société réelle, alors même que l'on magnifie son hypostase, désormais la « société civile », jadis la nation ou le prolétariat. La « thérapie de choc » néo-libérale est symétrique à la « chirurgie sociale » caractéristique de la « question coloniale »<sup>60</sup>. Et au final les réformes dites de libéralisation des deux dernières décennies peuvent s'avérer être des appareils de contrôle politique et social autant que de construction du marché<sup>61</sup>.

***6) La triangulation Etat/investissement privé local (ou étranger)/administration publique du territoire et de la population, dont l'expression contemporaine est le fameux « Partenariat public-privé », était déjà, elle aussi, au cœur du gouvernement colonial, qu'on l'appréhende en termes de chevauchement des positions - salariées ou non - de pouvoir et des positions économiques d'accumulation, ou en termes de simple délégation et gestion concessionnaires.***

Il est désormais acquis que le « chevauchement » (*straddling*) des positions de pouvoir au sein de l'appareil d'Etat – fussent-elles modestes, comme celles d'instituteur, de clerk, de géomètre, d'interprète, au lendemain de la Première Guerre mondiale – et des positions d'accumulation primitive en matière d'appropriation foncière ou dans le domaine commercial a été l'un des principaux vecteurs de formation d'une classe dominante en Afrique subsaharienne, comme nous l'avons vu dans le point 3) <sup>62</sup>. Les différentes moutures du nationalisme économique au lendemain des indépendances, et notamment les programmes d' « africanisation » de l'investissement, des emplois ou des commerces, ont bien sûr été des

<sup>59</sup> Cité par A. Przeworski in L. C. Bresser Pereira, J. M. Maravall, A. Przeworski, *Economic Reforms in New Democracies. A Social-Democratic Approach*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993, p. 133.

<sup>60</sup> E. Chancelé, « La question coloniale », *Critique*, 35, 1949.

<sup>61</sup> B. Hibou, *Surveiller et réformer : économie politique de la servitude volontaire en Tunisie*, Paris, Institut d'études politiques, 2005, mémoire d'HDR, multigr. et « Les enjeux de l'ouverture au Maroc. Dissidence économique et contrôle politique », *Les Etudes du CERI*, 15, avril 1996.

<sup>62</sup> Cf notamment, au sujet du Kenya, G. Kitching, *Class and Economic Change in Kenya. The Making of an African Petite Bourgeoisie, 1905-1970*, New Haven, Yale University Press, 1980 et, à l'échelle de l'Afrique subsaharienne, J.-F. Bayart, *L'Etat en Afrique, op. cit.*, chapitres 2 et 3.



temps forts de ce processus. Le Parti national, en Afrique du Sud, a d'ailleurs procédé de la même manière pour conforter la main des Afrikaners face au capital anglophone, et la politique de *Black Empowerment* de l'ANC s'inscrit aujourd'hui dans cette continuité en la plaçant au service des Noirs. Des politiques similaires d'*affirmative action* en matière d'accumulation primitive de capital se retrouvent dans maints pays d'Asie ou du Moyen-Orient, fondées sur les mêmes logiques de « chevauchement » du public et du privé : par exemple en Indonésie, à l'époque du président Suharto ; en Malaisie, avec la Nouvelle politique économique ; ou encore en Oman<sup>63</sup>.

Néanmoins les travaux pionniers de Michael Cowen, à propos du Kenya, ont démontré que de telles politiques de nationalisme économique n'ont représenté de ce point de vue qu'une accélération et une amplification d'un processus enclenché dès la période coloniale, y compris au bénéfice des administrateurs européens en matière d'appropriation foncière<sup>64</sup>. Les missions chrétiennes ont elles-mêmes été bénéficiaires de ces pratiques dès lors que les autorités coloniales leur ont accordé des privilèges commerciaux, fiscaux ou fonciers et se sont déchargées sur elles d'un certain nombre de fonctions éducatives ou hospitalières. En conséquence elles sont devenues l'un des épicycles du « chevauchement » de positions sur lequel reposait l'accumulation, ne serait-ce qu'en tant que pourvoyeuses de salaires. Cela a été particulièrement notable, pour des raisons différentes, dans les possessions britanniques et portugaises, au point que la classe dominante issue de la séquence coloniale et nationaliste a pu être parfois identifiée à son cursus confessionnel<sup>65</sup>.

Au-delà de la simple question de la formation de la structure sociale associée à la constitution de l'Etat, c'est un certain mode de gouvernement qui s'est noué lors du moment impérial et qui a jeté les prodromes de l'administration néo-libérale contemporaine. De manière

<sup>63</sup> R. Bertrand, « 'Asal Bapak Senang' : tant qu'il plaît à Monsieur. Le gouvernement pastoral comme matrice et alibi de la privatisation de l'Etat en Indonésie » in B. Hibou, dir., *La Privatisation des Etats, op. cit.*, chapitre 9 ; T. N. Harper, *The End of Empire and the Making of Malaya*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, pp. 368 et suiv. ; M. Valeri, *L'Etat-Qabous. Identité nationale et légitimité politique au sultanat d'Oman (1970-2005)*, Paris, Institut d'études politiques, multigr., 2005, pp. 331 et suiv.

<sup>64</sup> Cf notamment M. Cowen, K. Kinyanjui, *Some Problems of Capital and Class in Kenya*, Nairobi, Institute for Development Studies, multigr., 1977, pp. 15 et suiv. et 30 et suiv. (Occasional Paper 26)

<sup>65</sup> Cf par exemple G. C. Mutiso, *Kenya. Politics, Policy and Society*, Kampala, East African Literature Bureau, 1975 pour une affirmation très catégorique de cette thèse et surtout D. Péclard, *Etat colonial, missions chrétiennes et nationalisme en Angola, 1920-1975. Aux racines sociales de l'UNITA*, Paris, Institut d'études politiques de Paris, 2005, multigr. pour sa déconstruction érudite.

générale la colonisation, qui a été concomitante de l'ère libérale et bancaire du XIX<sup>e</sup> siècle et qui a précédé la « Grande transformation » dirigiste de l'entre-deux guerres<sup>66</sup>, a édifié une forme particulière d'« Etat minimum » conciliant ses ambitieuses raisons d'être – ouvrir les voies commerciales, sécuriser l'investissement<sup>67</sup> – et la faiblesse de ses moyens tant financiers qu'humains :

- elle a déployé une capacité de coercition brutale pour les besoins de la conquête, de la « pacification » et de la surexploitation de la force de travail indigène ;
- elle a engagé une politique volontariste de grands travaux ;
- elle s'est appuyée sur les réseaux commerciaux indigènes existants ou en a engendré de nouveaux par cooptation politique, économique et financière ;
- elle a confié l'administration locale à des autorités du cru établies ou créées pour la circonstance ;
- elle a délégué à des opérateurs privés des secteurs entiers de la vie économique et sociale, y compris des fonctions régaliennes ;
- elle a combiné la souveraineté politique et la préférence commerciale nationales sur les territoires conquis avec leur ouverture à des opérateurs privés étrangers dans les domaines financier, marchand, religieux.

Ce type d'« Etat minimum » a naturellement varié d'un territoire à l'autre, et d'une période à l'autre. Il a également connu de fortes tensions internes, notamment lorsqu'il est allé de pair avec une colonisation de peuplement, comme en Afrique du Sud, dans les White Highlands au Kenya, en Rhodésie du Sud, en Angola, en Algérie et dans une moindre mesure au Maroc et en Tunisie, ou encore dans les régions de plantation (*plantation belts*) en Asie, et lorsqu'il a dû affronter les péripéties de l'histoire mondiale des années 1930, 1940 et 1950, voire 1960 et 1970 dans le cas de l'empire portugais. Mais, sous réserve de sa mise en contexte historique, une telle spécification de l'Etat colonial du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à la

<sup>66</sup> K. Polanyi, *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983.

<sup>67</sup> A. G. Hopkins, « The 'New International Economic Order' in the nineteenth century : Britain's first Development Plan for Africa » in R. Law, ed., *From Slave Trade to 'Legitimate' Commerce. The Commercial Transition in Nineteenth Century West Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 248. Cf également le renouveau du débat sur l'impérialisme britannique, amorcé par la publication des deux volumes de P. J. Cain, A. G. Hopkins, *British Imperialism*, Londres, Longman, 1993 : en particulier R. E. Dumett, ed., *Gentlemanly Capitalism and British Imperialism. The New Debate on Empire*, Harlow, Addison Wesley Longman Ltd, 1999.

« Grande transformation » des années 1930 a l'avantage de souligner quatre propriétés du gouvernement impérial :

- la généralité des rôles d'intermédiation accordés à des acteurs indigènes, tels que les chefs dits « traditionnels », les contremaîtres, chefs d'équipe ou gardes dans les plantations, les mines ou les chantiers, les intermédiaires culturels tels que les interprètes, les enseignants ou les catéchistes, les marchands et compradores locaux ou diasporiques ;

- l'ampleur des « décharges » (Max Weber) et des concessions fonctionnelles ou régaliennes attribuées à des opérateurs européens, dont les missions chrétiennes, les compagnies à charte de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et les banques coloniales ;

- l'acceptation, sinon la légitimation, des conflits d'intérêts inhérents à cette combinaison systématique de l'administration publique et de l'action privée ;

- l'association de la logique de souveraineté nationale et des flux transnationaux d'ordre financier, économique, culturel ou humain.

Il est vrai que la crise de 1929, les nécessités stratégiques de la Seconde Guerre mondiale, la « seconde occupation coloniale »<sup>68</sup> que ces événements ont entraînée, puis les tentatives de réponse à la mobilisation nationaliste et au mouvement mondial de décolonisation ont profondément transformé la gestion économique des colonies dans un sens plus dirigiste, voire plus « social ». La création d'organismes de régulation des marchés, tels que les Caisses de stabilisation ou les *marketing boards*, et les investissements en infrastructures de l'après-guerre, notamment en Afrique occidentale et équatoriale française, en ont été des manifestations bien connues. Il n'empêche que la « Grande transformation » de l'Etat colonial, que les élites nationalistes reprendront à leur compte – au sens propre et au sens figuré – dans les premières décennies des indépendances, n'a pas systématiquement remis en cause ces quatre propriétés, hormis quelques épisodes temporaires de « nationalisation » des affaires au détriment des diasporas ou de *Kulturkampf* à l'encontre des missions, et elle les a parfois renforcées, notamment en matière de confusion de la sphère publique et de la sphère privée et d'ouverture aux flux transnationaux.

---

<sup>68</sup> D. A. Low, J. Lonsdale, « Introduction : towards the new order, 1945-1963 » in D. A. Low, A. Smith, eds., *History of East Africa*, Oxford, Clarendon Press, 1976, volume 3, p. 12.

Par la suite les programmes d'ajustement structurel des années 1980 en Afrique, les recompositions qu'ont provoquées en Asie la fin des différents conflits d'Indochine, les réformes dengistes, la crise de 1997-1998, les processus de démocratisation et l'ouverture de l'Inde, ou encore la libéralisation économique en trompe l'œil au Maghreb et au Moyen-Orient ont réactualisé le mode colonial de gouvernement de l'économie sous la forme d'une « privatisation » ou d'une « criminalisation » de l'Etat, étant entendu que ces expressions doivent être comprises non dans un sens normatif mais dans les termes de la sociologie historique du politique<sup>69</sup>.

Si l'on s'abstrait provisoirement des contingences, et donc de l'hétérogénéité, des événements historiques, le legs colonial le plus évident de ce point de vue a trait à la tension que d'aucuns qualifieront de créatrice, et d'autres de prédatrice, entre la puissance publique et l'intérêt privé et à l'ambivalence des rapports entre ces deux principes - tension et ambivalence qui n'ont cessé d'habiter le moment impérial. En dehors même des cas évidents des compagnies à charte en Afrique ou, a fortiori, de celui de l'Etat à charte que fut l'Etat libre du Congo du roi Léopold, un tel entre-deux a par exemple caractérisé l'économie de plantation à Java et à Sumatra, la construction du chemin de fer du Yunnan, la pénétration bancaire de l'Empire du Milieu ou l'émission monétaire et l'octroi du crédit en Indochine<sup>70</sup>. Marc Meuleau écrit précisément à propos de la Banque de l'Indochine : « Le gouvernement, la haute administration métropolitaine, l'administration coloniale, le gouverneur général puis le haut commissaire sont présents en permanence, par leurs interventions comme par leurs silences. La Banque de l'Indochine a prospéré grâce au privilège [d'émission] que la puissance publique lui a concédé. Elle a trouvé en Chine un champ immense ouvert à ses initiatives grâce à son action conjointe avec le Quai d'Orsay. Son surnom de French Bank prend ainsi tout son sens : elle représente, dans tous les sens du terme, la France »<sup>71</sup>. Mais s'il fallait placer en exergue une illustration allégorique de semblables « chevauchements », celle des frères Berthelot s'imposerait tant elle est caricaturale : nommé président de la Banque industrielle de Chine à sa fondation, en 1913, André a joui jusqu'à la déroute finale, en 1921, dans sa compétition sans

<sup>69</sup> J.-F. Bayart, S. Ellis, B. Hibou, *The Criminalisation of the State in Africa*, *op. cit.* et B. Hibou, dir., *La Privatisation des Etats*, *op. cit.*

<sup>70</sup> Voir par exemple M. Meuleau, *Des Pionniers en Extrême-Orient. Histoire de la Banque de l'Indochine (1875-1975)*, Paris, Fayard, 1990 et J. Breman, *Taming the Coolie Beast. Plantation Society and the Colonial Order in Southeast Asia*, Delhi, Oxford University Press, 1989.

<sup>71</sup> M. Meuleau, *Des Pionniers en Extrême-Orient*, *op. cit.*, p. 580.

merci avec la Banque de l'Indochine, de l' « appui inconditionnel » de la légation de France à Pékin grâce aux instructions de Philippe, l' « inamovible responsable de l'Asie au Quai d'Orsay »<sup>72</sup>.

En dépit des fausses évidences du néo-libéralisme, une leçon reste en définitive valide, selon laquelle « l'Etat est le tuteur indispensable d'une grande entreprise internationale »<sup>73</sup> - et ce sans même parler des investissements à l'échelle nationale, directement tributaires de la tutelle ou du patronage des autorités politiques dans la plupart des situations postcoloniales, quels que soient leurs atours d' « économie de marché ».

***7) Les objectifs et les rationalités des politiques publiques des Etats contemporains reprennent volontiers ceux de leurs prédécesseurs coloniaux tant sur le plan de la scène intérieure – y compris dans le domaine du développement et de l'aménagement du territoire – que dans l'arène internationale ou régionale.***

Après les indépendances les administrations ont retrouvé dans leurs cartons les programmes et les plans du colonisateur dans les domaines de l'urbanisme, des infrastructures, de l'agriculture et ont été d'autant plus enclins à les réaliser qu'ils ont pour ce faire bénéficié de financements et d'expertise extérieurs, éventuellement de la part de l'ancienne puissance impériale elle-même. Il y a de toute façon une certaine inertie, à la fois bureaucratique et géographique ou morphologique, dans ce genre de projets, comme l'illustrent les polders de Prey Nup au Cambodge, édifiés par l'administration française et réhabilités ou remaniés par le régime Sihanouk, les Khmers rouges et le gouvernement Hun Sen. En outre les élites nationalistes ou postcoloniales ont fait leurs études dans des écoles et des universités de la métropole ou tout au moins du monde occidental, quand elles n'ont pas été directement associées à la transition politique et à la gestion des dernières années de l'Etat colonial. Elles partagent donc le même type de sensibilité développementaliste et technocratique que leurs testateurs européens, quelle qu'ait été leur part propre d'innovation et d'*hubris* planificatrice

<sup>72</sup> *Id.*, p. 266.

<sup>73</sup> M. Meuleau, *Des Pionniers en Extrême-Orient...*, op. cit., pp. 579-580.

ou entrepreneuriale. La participation plus ou moins conflictuelle aux institutions impériales et l'adhésion au nationalisme ont été aussi un certain type de rapport à la culture matérielle, aux opportunités techniques et aux visées prométhéennes du colonialisme<sup>74</sup>.

La sécurité intérieure, et plus précisément une conception suspicieuse de cette dernière, a été un autre champ de prédilection pour la fructification du legs colonial. Les menaces, réelles ou inventées, qui pesaient sur l'unité des pays nouvellement indépendants, les effets collatéraux de la Guerre froide ont incité les dirigeants de l'Etat postcolonial à conserver et à renforcer les appareils policiers et les arsenaux législatifs et réglementaires du colonisateur, sans pour autant négliger les ressources et les modèles que leur proposaient concurremment ou simultanément l'Union soviétique, la Chine, la Corée du Nord, Cuba. Outre le fait que les moyens de coercition physique les plus violents ont été maintenus en vigueur (techniques de torture, recours à la flagellation, exécutions extrajudiciaires, rafles, regroupements autoritaires de l'habitat dans des villages dits stratégiques, destructions ou massacres de masse par des forces militaires) et que certaines des dictatures postcoloniales les plus sanglantes – à l'instar de celles d'Amin Dada en Ouganda ou de Bokassa en Centrafrique – ont trouvé leurs origines dans la « brutalisation »<sup>75</sup> inhérente aux armées et au commandement coloniaux beaucoup plus que dans des « traditions » locales, la perpétuation de l'état d'urgence ou d'exception a été une propension postcoloniale largement partagée tant en Afrique qu'en Asie. La continuité est particulièrement évidente dans le cas de la Malaisie où l'abolition officielle, en 1960, de l'*Emergency* promulguée en 1948 a été immédiatement suivie de l'adoption d'un *Internal Security Act* reconduisant les mesures d'exception et constamment prorogé, voire complété par d'autres textes, depuis cette date<sup>76</sup>.

Enfin l'endossement du cadre territorial de l'Etat colonial par ses successeurs a impliqué que ces derniers fassent leurs revendications frontalières en cas de contentieux, à

---

<sup>74</sup> Cf., à propos des Indes néerlandaises orientales, R. Mrazek, *Engineers of Happy Land. Technology and Nationalism in a Colony*, Princeton, Princeton University Press, 2002 ou, dans le domaine de la santé, J. Iliffe, *East African Doctors. A History of the Modern Profession*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

<sup>75</sup> Pour reprendre le terme de G. L. Mosse, *Nationalism and Sexuality. Middle-Class Morality and Sexual Norms in Modern Europe*, Madison, University of Wisconsin Press, 1985.

<sup>76</sup> T. N. Harper, *The End of Empire and the Making of Malaysia...*, op. cit.

grand renfort de consultation et d'invocation des accords ou des archives de l'époque impériale, et parfois au prix de conflits armés.

***8) La représentation du système international dérive en grande partie de l'« orientalisme » et des courants littéraires, artistiques et scientifiques similaires par lesquels l'Occident a culturellement, idéologiquement et racialement construit l'Autre au XIX<sup>e</sup> siècle, et à travers le prisme desquels l'Autre a lui-même commencé à s'interpréter et à percevoir l'Occident. En corollaire l'architecture de ce système international s'est mise en place au début du XIX<sup>e</sup> siècle et a trouvé sa consécration dans le partage colonial.***

D'une part, des Etats ont accédé au rang de puissance colonisatrice ou ont conservé celui-ci, à l'image du Royaume-Uni, de la France, du Portugal, des Pays-Bas, de l'Allemagne, de l'Italie, du Japon, des Etats-Unis, tandis que l'Espagne perdait pour ainsi dire ce statut en ne sauvant sa souveraineté que sur les territoires qui forment aujourd'hui la minuscule Guinée équatoriale et sur ses possessions chérifiennes. D'autre part, des parties du globe ont été conquises et durablement occupées, ou ont été menacées de l'être. Cette division du monde entre un « Nord » colonisateur et un « Sud » colonisé demeure largement opérante dans la distribution du pouvoir et de la richesse au sein du système international, même si la domination coloniale stricto sensu est révolue et si des pays comme la Chine, l'Inde ou la Corée se sont émancipés de cet héritage. Elle concourt encore pour partie à l'agencement des échanges commerciaux, à la circulation des capitaux ou à l'organisation des flux migratoires dans la mesure où ces circuits sont loin de s'être complètement abstraits du Pacte colonial.

***9) Au sein des anciennes métropoles coloniales la « réverbération », la « réfraction » de l'expérience impériale subsistent dans la définition de la nation et de la citoyenneté, mais aussi, plus généralement, dans l'ensemble de la vie sociale, par exemple dans la pratique religieuse, dans la socialisation de la jeunesse, dans les arts plastiques, la musique, la danse, le cinéma, la littérature et la bande dessinée, dans l'alimentation, dans l'industrie du tourisme, dans l'ameublement ou le vêtement, dans l'urbanisme.***

Pour ne retenir que ce dernier exemple les cités d'habitation populaire et les « villes jardins » ou « nouvelles » qui enserrant les centres historiques du Vieux Continent depuis la

Seconde Guerre mondiale sont des rebondissements de l'urbanisme au cordeau par lequel l'Etat colonial s'est efforcé de canaliser l'exode rural des indigènes et le risque sanitaire des épidémies. Hygiénistes et progressistes, se plaçant dans la grande tradition utopiste du XIX<sup>e</sup> siècle, les urbanistes réformateurs français ont ainsi conçu et théorisé leurs projets en prenant concomitamment en compte les exigences de la révolution industrielle dans l'Hexagone et celles de la conquête coloniale. Leurs carrières n'ont cessé de croiser des hommes comme Augagneur, maire de Lyon avant d'être nommé gouverneur général de Madagascar en 1905, Lanessan, gouverneur général du Tonkin de 1891 à 1894, Gallieni, et surtout Lyautey. A Lyon les réalisations de Tony Garnier, qui bénéficia du soutien décidé de Herriot, le successeur d'Augagneur, s'imposèrent en référence et furent imitées dans plusieurs villes marocaines par son comparse de la Villa Médicis, Henri Prost, auquel Lyautey avait confié la planification urbaine du nouveau protectorat. Dans ce domaine comme dans d'autres, le résident général déploya une méthode néo-conservatrice de gouvernement autoritaire, centralisée, rationalisée et « éclairée », dont le message s'adressait à la fois au contre-exemple de la colonisation de l'Algérie et au parlementarisme décadent de la métropole. S'opposant à l'approche des ingénieurs militaires de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole des Ponts et Chaussées, il mit en œuvre le type d'urbanisme dont le Musée social, créé en 1894 et véritable « communauté d'experts » de la modernité républicaine et impériale française, avait jeté les fondements. En 1931 la Conférence de l'urbanisme dans les colonies le salua comme le plus grand urbaniste des temps modernes, en même temps qu'elle recommanda l'adoption de « plans d'aménagement et d'extension » permettant tout à la fois le respect et la coexistence des habitudes culturelles des différentes « races »<sup>77</sup>. En ces années Alger était devenue le centre de débats urbains passionnés en raison de sa croissance débridée et de la contestation du style néo mauresque qui prévalait depuis le début du siècle. Y prenaient part Henri Prost, mais aussi Le Corbusier qui préconisait de redessiner radicalement la ville. Bien que ses projets fussent repoussés ses disciples furent actifs au sein du Groupement d'urbanisme de la région algéroise mis en place au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, encore que ce fût l'un de leurs rivaux, Fernand Pouillon, qui se vit confier la construction de trois cités destinées aux populations musulmanes : Diar es-Saada, Diar el-Maçoul et Climat de France à Bab el-Oued<sup>78</sup>. Cette élaboration, souvent très polémique, de la ville coloniale, qu'avait à

<sup>77</sup> P. Rabinow, *French Modern. Norms and Forms of the Social Environment*, Chicago, The University of Chicago Press, 1989, *passim* (et notamment chapitre 9) ; J. R. Horne, "In pursuit of Greater France : visions of empire among Musée social reformers, 1894-1931" in J. Clancy-Smith, F. Gouda, eds., *Domesticating the Empire, Race, Gender, and Family Life in French and Dutch Colonialism*, Charlottesville, University Press of Virginia, 1998, chapitre 2.

<sup>78</sup> Exposition « Alger, paysage urbain et architectures », Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine, 2003 ; E. de Roux, « Comment s'est bâtie Alger la Blanche », *Le Monde*, 19 août 2003, p. 20.



l'origine inspirée l'invention de la ville industrielle entre Saône et Rhône, se répercuta en retour dans l'Hexagone, sous la forme de résidences de standing ou de « grands ensembles », au moment de la reconstruction du pays, du *baby boom*, de la désertification des campagnes, de l'arrivée massive de travailleurs immigrés et de réfugiés pieds-noirs, et des « Trente Glorieuses » de la croissance économique. L'on a pu parler de l'« assassinat de Paris »<sup>79</sup>. Les assassins avaient fait leurs classes en Indochine, au sud du Sahara et au Maghreb, notamment le premier d'entre eux, Paul Delouvrier, le père des « villes nouvelles », qui avait été délégué général au Gouvernement en Algérie, en charge du Plan de Constantine, de 1958 à 1961, avant d'être nommé délégué général au District de la Région de Paris, à son retour en métropole, puis préfet de la Région de Paris, en 1966. Le citadin, le banlieusard contemporains, qui jusqu'à ces derniers mois pouvaient se croire à mille lieux de l'imaginaire politique colonial, sont bien des héritiers de la ville coloniale.

L'acuité du débat français immédiat sur les banlieues, l'islam, l'antisémitisme, les origines impériales de la Shoah et de l'« état d'exception », le « rôle positif » de la colonisation ne s'explique que par la place centrale que cette dernière a occupée dans la genèse de la citoyenneté républicaine et démocratique ou de sa négation<sup>80</sup>. Beaucoup plus que les techniques de la guerre et de la répression, c'est l'émergence de l'idée de race, dans le cadre de l'interaction impériale, qui a constitué un apport décisif au totalitarisme nazi et à ses émules hexagonaux<sup>81</sup>. Mais encore faut-il préciser que la question coloniale, de par sa centralité dans la formation de l'Etat français contemporain, a toujours été beaucoup plus ambivalente et conflictuelle que ne l'affirment les polémiques en cours et a divisé à peu près chacun des grands courants politiques, sans pouvoir être ramenée à un affrontement manichéen entre la droite (colonialiste) et la gauche (anticolonialiste)<sup>82</sup>. En outre les colonisés ont eux-mêmes été parties prenantes de ces luttes politiques, et pas seulement comme chair à canon durant les deux guerres mondiales ou pendant les guerres d'Indochine et d'Algérie, comme le rappellent de manière récurrente les dossiers des pensions des Anciens combattants ou du destin des harkis. Les hommes de religion, les « évolués », les intellectuels, les militants anticolonialistes africains, arabes ou indochinois ont contribué à défendre une certaine idée de

<sup>79</sup> L. Chevalier, *L'Assassinat de Paris*, Paris, Calmann-Lévy, 1977.

<sup>80</sup> A. L. Conklin, *A Mission to Civilize, op. cit.*; K. Ross, *Fast Cars, Clean Bodies. Decolonization and the Reordering of French Culture*, Cambridge, the MIT Press, 1996.

<sup>81</sup> H. Arendt, *L'Impérialisme*, Paris, Fayard, 1982.

<sup>82</sup> R. Girardet, *Le Nationalisme français. 1871-1914*, Paris, Armand Colin, 1966 et *L'Idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, La Table ronde, 1972 ; J.-P. Dozon, *Frères et sujets. La France et l'Afrique en perspective*, Paris, Flammarion, 2003 ; N. Bancel, P. Blanchard, F. Vergès, *La République coloniale. Essai sur une utopie*, Paris, Albin Michel, 2003 ; E. Temime, *Un rêve méditerranéen. Des saint-simoniens aux intellectuels des années trente*, Arles, Acte Sud, 2002 .

la démocratie, de la citoyenneté, de l'universalité, de pair avec leurs homologues de l'Hexagone, y compris pendant les temps sombres de l'Occupation ou des guerres de libération nationale : le mythe de la « France libre » s'enracine dans l'Afrique équatoriale française, il a notamment pour héros Félix Eboué et pour terre d'élection le Tchad d'où s'est élancée la II<sup>e</sup> DB – même si la libération de Paris sera pudiquement « blanchie » jusqu'à son soixantième anniversaire, en 2004. Pour le pire mais aussi pour le meilleur, si tant est que ces qualificatifs aient le moindre sens du point de vue de la sociologie historique du politique, la République française ne serait décidément pas ce qu'elle est si elle n'avait pas été un jour « coloniale ». Et l'on peut naturellement en dire autant de la monarchie britannique. En bref, la « réverbération » de l'expérience impériale sur les métropoles ne s'est pas cantonnée à la sphère culturelle, comme cela a d'abord été démontré<sup>83</sup> ; elle a été autant politique<sup>84</sup>.

En première analyse ***voici donc neuf ordres de continuités que l'on ne saurait tenir pour exhaustifs ni cohérents ou universels. On peut compléter ce relevé rapide de plusieurs observations générales, parfois paradoxales ou contradictoires :***

- La colonisation a été pour les colonisés une « stupeur causée par une défaite totale »<sup>85</sup>. Au moins dans certains cas sa violence ne peut être sous-estimée : la « conquête apocalyptique » de l'Afrique équatoriale, qui dura une quarantaine d'années, de 1880 à 1920, causa la mort de la moitié de sa population<sup>86</sup>. De ce point de vue la colonisation a représenté ce que l'historien de la Révolution française Michel Vovelle nomme un « événement traumatisme » et elle continue de marquer en profondeur l'historicité des sociétés conquises, mais aussi celle des sociétés conquérantes.

- En tant que sociétés politiquement soumises et militairement occupées, les sociétés colonisées ont développé des répertoires d'action enclins à la ruse, à la dissimulation et à la dérision<sup>87</sup> qui ne sont d'ailleurs pas le propre de la situation coloniale puisqu'on les retrouve dans les pays d'Europe orientale ou en Italie. « L'acte de colonisation (provoque)

<sup>83</sup> G. W. Johnson, ed., *Double Impact : France and Africa in the Age of Imperialism*, Westport, Greenwood Press, 1985.

<sup>84</sup> F. Cooper, A. L. Stoler, eds., *Tensions of Empire*, op. cit. ; A. L. Conklin, *A Mission to Civilize*, op. cit.

<sup>85</sup> F. Eboussi Boulaga, *La Crise du Muntu. Authenticité africaine et philosophie*, Paris, Présence africaine, 1977, pp. 15-16.

<sup>86</sup> J. Vansina, *Paths in the Rainforests. Toward a History of Political Tradition in Equatorial Africa*, Madison, The University of Wisconsin Press, 1990, p. 239.

<sup>87</sup> G. Balandier, dans son analyse de la « situation coloniale », parlait de « réactions collectives que l'on pourrait dire clandestines ou indirectes », de « manifestation calculée de passivité », de « processus de doublage », de « phénomènes de transfert » (G. Balandier, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire. Dynamique sociale en Afrique centrale*, Paris, PUF, 1971, nouvelle édition, pp. 494 et suiv.)

automatiquement un réflexe mental de clandestinité », déclarait en 1959 un responsable du Parti de la Fédération africaine<sup>88</sup>. Le contournement systématique des conditionnalités réclamées par les bailleurs de fonds n'est probablement que la continuation de cette propension.

- De même la généralité du principe d'intermédiation dans les situations ou les moments coloniaux a multiplié les occasions de « malentendu opératoire »<sup>89</sup> entre les autorités et les auxiliaires ou les sujets coloniaux et a « routinisé » ce type d'interactions jusqu'à aujourd'hui.

- Pourtant l'emprise de l'Etat colonial sur les sociétés qu'il se soumettait a été limitée dans le temps et dans l'espace, et partant dans ses effets réels et durables. Sur ce plan la notion d' « occidentalisation » est mal venue. L'ampleur de la mise en dépendance de l'Afrique et de l'Asie a été longtemps exagérée. Le moment colonial n'a en fait nullement arasé l'historicité irréductible de leurs sociétés, mais a modifié les conditions de leur extraversion. A la limite il leur a procuré une « rente de la dépendance » que leurs différents acteurs se sont efforcés de capter à leur profit au travers de luttes sociales, voire de conflits armés, autonomes par rapport aux politiques publiques et aux stratégies du colonisateur<sup>90</sup>. Il a aussi changé l'échelle et les enjeux de la compétition sociale en instaurant le capitalisme, et donc la propriété privée, en diffusant un nouveau savoir, en délimitant l'Etat-nation comme arène principale de la confrontation politique et en insérant les territoires concernés dans des circuits mondiaux neufs.

- La difficulté que soulève la compréhension du legs colonial dans la gouvernance contemporaine est donc de démêler les parts respectives de la continuité et de la discontinuité ; de la dépendance et de l'autonomie ; de la structure et de l'action ; de la généralité et de la contingence.

## Méthode et problématique d'analyse

<sup>88</sup> Congrès constitutif du Parti de la Fédération africaine. Commission de politique générale. Rapport de présentation par Doudou Gueye et résolutions de politique générale, Dakar, 1, 2 et 3 janvier 1959, multigr., pp. 3 et 5.

<sup>89</sup> L'expression est empruntée à F. A. Salamone, « The social construction of colonial reality : yauri emirate », *Cahiers d'études africaines*, 98, XXV-2, 1985, pp. 139-159.

<sup>90</sup> Sur cette problématique voir J.-F. Bayart, *L'Etat en Afrique*, op. cit., et « Africa in the world », art. cité, et R. Bertrand, *Etat colonial, noblesse et nationalisme à Java*, op. cit.

Toute interprétation causale univoque, de type historiciste ou culturaliste, serait mal venue dans l'état actuel du débat méthodologique ou théorique en sciences sociales. Nul ne s'attarde plus, par exemple, sur l'influence respective des modèles britannique et français d'administration coloniale dans le devenir de l'Afrique contemporaine, car cette dichotomie semble avoir reposé sur une analyse empirique insuffisante et avoir fait une part plus belle aux émois nationaux qu'aux faits : l'administration coloniale française a été largement « indirecte », et le *Colonial Rule* très dirigiste<sup>91</sup>. Pareillement l'idée qu'une « culture politique », par exemple coloniale - ou aussi bien, par fausse opposition, « traditionnelle » - soit le facteur déterminant de l'action sociale contemporaine ne résiste pas longtemps à l'examen : dans une situation donnée, des acteurs différents, et parfois de mêmes acteurs à des moments différents, tirent des leçons antagonistes d'un passé commun. Tel est au demeurant l'un des contresens que l'on peut reprocher aux travaux récents qui, de manière outrancièrement téléologique et non sans passion ni anachronismes, attribuent aux pratiques d'exception de la conquête et de l'Etat coloniaux la paternité et la responsabilité de la législation d'exception de Vichy et de la Shoah. Telle est aussi la simplification littéraire et polémique à laquelle s'arrêtent les « études postcoloniales » elles-mêmes, en tenant pour acquise l'inhérence de l'expérience coloniale au monde contemporain. Non que l'hypothèse soit erronée, mais elle demande à être démontrée au cas par cas plutôt que d'être posée en substantif et en postulat quasi métaphysique.

En soi ni le « legs colonial » ni d'ailleurs celui des sociétés colonisées ne constituent des facteurs explicatifs qui se suffiraient à eux-mêmes. Il est d'autant plus important de le souligner que la célébration du culte de la « mémoire » réhabilite désormais tantôt la dichotomie éculée de la « tradition » versus la « modernité », i.e. de la « barbarie » versus la « mission civilisatrice », tantôt le « Portrait du colonisé »<sup>92</sup> comme Grands Récits du développement et de la démocratie. Ces dernières années le débat français – ou la diffusion en vf des débats qui prévalent dans les enceintes anglophones – se sont enfermés dans des dissertations sur la dialectique entre le « bourgeois » et le « barbare », l'« éthique » dans les relations internationales, la dénonciation des « crimes de masse » et autres génocides, la

<sup>91</sup> B. Berman, J. Lonsdale, *Unhappy Valley*, op. cit., p. 153.

<sup>92</sup> Par référence à l'essai célèbre d'Albert Memmi.

« ville » et ses « banlieues », l'exaltation de la « société civile » et de la « bonne gouvernance », l'impératif de la « transparence », l'affliction ou l'autosatisfaction postesclavagistes et postcoloniales, le péril islamique, la déferlante des migrations, le spectre du « terrorisme international » ou de la « criminalité internationale », rabattant l'Histoire, pour les uns à une alternative entre la « transition » vers l'avenir radieux de la « démocratie de marché » et le règne du désordre, pour les autres à une psychomachie entre la République (laïque) et la Mondialisation (multiculturelle). La compréhension des faits n'y gagne pas.

L'approche pertinente est décidément celle de la sociologie historique du politique qui s'interroge sur les processus concrets, dans des situations contingentes précises, par lesquels s'effectue le changement social et s'affirment simultanément des lignes de continuité. C'est dans cet esprit qu'a été repris le concept de « trajectoire » du politique ou de l'Etat, avec le souci de l'épurer de toute connotation téléologique dont aurait pu l'entacher son origine marxiste<sup>93</sup>. Autant dire d'emblée qu'*il n'est pas de réponse unique à la question du « legs colonial » dans la « gouvernance contemporaine ». En revanche se dessine une méthodologie plus ou moins cohérente selon laquelle le gouvernement, y compris celui de l'aide au développement, a forcément quelque chose à faire et à voir avec le passé colonial dont il est issu – ce rapport étant singulier d'une situation à l'autre. Il n'est donc pas question de dresser une théorie ou une interprétation globale du « legs colonial », mais de définir une démarche analytique et opérationnelle dans un contexte circonscrit*, par exemple dans celui d'un projet ou d'un programme de développement à l'échelle d'un terroir rural, d'une ville, d'un pays ou d'une sous-région.

Pour complexe, souvent mal traduite et donc fréquemment dénaturée qu'elle soit, l'œuvre de Max Weber reste d'un grand secours. Dans ses analyses causales ce dernier met l'accent sur les « interactions synchroniques », mais aussi sur les « interactions diachroniques » qu'il définit soit comme « legs », soit comme « conditions antécédentes »<sup>94</sup>. Il

<sup>93</sup> Cf les travaux du Groupe d'analyse des trajectoires du politique du CERI, depuis 1987, et en particulier, sous la direction de J.-F. Bayart, dir., *La Réinvention du capitalisme*, Paris, Karthala, 1994, et *La Greffe de l'Etat*, op. cit. Le concept de « trajectoire » avait été utilisé par Perry Anderson dans les années 1970 pour analyser, dans la perspective de la sociologie historique d'obédience marxiste, « les passages de l'Antiquité au féodalisme » et la différenciation de l'Etat absolutiste.

<sup>94</sup> Nous suivons ici, pour l'essentiel, Stephen Kalberg, *La Sociologie historique comparative de Max Weber*, Paris, La Découverte, Mauss, 2002, en particulier les pp. 206-248. L'auteur remarque que Weber ne propose aucun exposé systématique de ces deux concepts, néanmoins récurrents dans ses textes.

refuse d'imputer à un nombre limité de facteurs, et moins encore à un facteur unique, une priorité causale générale. A ses yeux le « pluralisme des orientations de l'action » doit être au centre de toute analyse causale. Max Weber raisonne en termes d'expérience historique ou, mieux, de matrice historique : « La conceptualisation des phénomènes historiques (...) n'enchâsse pas (...) la réalité dans des catégories abstraites, mais s'efforce de l'articuler dans des relations génétiques concrètes qui revêtent inévitablement un caractère individuel propre »<sup>95</sup>.

C'est dire, par exemple, combien le rapport de cause à effet entre l'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, qu'on persiste à lui attribuer, est une ineptie, et combien les pseudo explications en termes d'« ethnodéveloppement » qui font fureur et en sont des produits dérivés nous égarent.

Néanmoins il est de règle que « ce qui a été transmis du passé devient partout le précurseur immédiat de ce qui est considéré comme valide dans le présent » (Max Weber). Ce rapport du présent au passé est fragmentaire, latent, évolutif, de longue durée et pour tout dire contingent. Il est d'ordre contextuel, et en ce sens la notion même de causalité est dangereuse si elle suppose que les mêmes causes produisent les mêmes effets. Car les facteurs de causalité ne valent que dans les configurations singulières de situations historiques données. L'action que le passé configure participe aussi d'une interaction conjoncturelle.

***La question du « legs colonial » devient alors celle du contexte de l'action configurée par le passé colonial.*** Et les modalités de ces « survivances » (chez Max Weber : *Reste, Überbleibsel, verbliebener Rest*) sont aisément détournées et paradoxales, au lieu d'être une « chaîne causale » univoque<sup>96</sup>. ***Les « legs » sont ainsi susceptibles de se reproduire dans le temps au sein d'un même champ – par exemple religieux ou politique – mais aussi de se déplacer d'un champ à l'autre, par exemple du religieux ou de la parenté au politique ou à l'économique.*** Dans les contextes très différents de l'Asie centrale et du Sud du Cameroun,

<sup>95</sup> M. Weber, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1964 (réédition dans la collection de poche Agora, 1985), p. 44.

<sup>96</sup> Sur le caractère « paradoxal » des « legs » chez Max Weber, voir son commentaire par E. Troelstch, *Protestantisme et modernité*, Paris, Gallimard, 1991.

Olivier Roy et Peter Geschiere ont ainsi démontré comment les rapports de parenté se révèlent être des vecteurs de l'économie de marché<sup>97</sup>. L'on sait en outre qu'ils représentent des répertoires classiques de l'énonciation des rapports politiques et de leur légitimation<sup>98</sup>. Ce sont notamment ces déplacements d'un champ à l'autre qui expliquent pourquoi le changement social est si volontiers « paradoxal » et pourquoi « legs » et « conditions antécédentes » n'établissent jamais par eux-mêmes la causalité adéquate<sup>99</sup>.

*Ces considérations apparemment très abstraites sont pourtant d'une utilité immédiate pour une meilleure compréhension des problèmes du développement. On a ainsi pu montrer comment la « transition à l'économie de marché », dans les contextes variables de l'ajustement structurel en Afrique, des réformes chinoises, de la libéralisation économique en Iran et en Inde ou de l'effondrement de l'Empire soviétique, se nourrissait de représentations et de pratiques empruntées aux champs de la parenté, de la religion ou des répertoires éthiques et politiques autochtones autant que de l'idéologie néo-libérale*<sup>100</sup>. Déjà Braudel écrivait que « [...] le capitalisme n'invente pas les hiérarchies, il les utilise, de même qu'il n'a pas inventé le marché ou la consommation » : « Il est, dans la longue perspective de l'histoire, le visiteur du soir. Il arrive quand tout est déjà en place »<sup>101</sup>. Et si l'on s'en tient à l'échelle micro d'un projet de développement, dans un périmètre circonscrit, il convient de partir de l'hypothèse que ce dernier renvoie à l'histoire sociale de ce terroir et à la manière dont l'histoire impériale, puis nationale s'y est incarnée. Des enjeux aussi concrets que l'appropriation foncière ou la gestion d'une infrastructure sont directement tributaires des aléas d'une telle trajectoire et des « empilements »<sup>102</sup> qui en résultent.

*Le propos n'est donc pas de supputer, de manière statique, l'influence du « legs colonial » sur les formes contemporaines de « gouvernance », mais de restituer les processus*

<sup>97</sup> O. Roy, « En Asie centrale : kolkhoziens et entrepreneurs » et P. Geschiere, « Parenté et argent dans une société lignagère » in J.-F. Bayart, dir., *La Réinvention du capitalisme*, op. cit., chapitres 3 et 4.

<sup>98</sup> J.-F. Bayart, *L'Illusion identitaire*, op. cit., pp. 97-98 et 171-176.

<sup>99</sup> De ce point de vue les traductions des concepts allemands désignant les « conditions antécédentes » (*Voraussetzung*), les « précédents » (*Vorbedingung*) ou les « précurseurs » (*Vorläufer*) par « conditions préalables », « réquisits » ou « prérequis » sont impropres puisqu'elles supposent un lien de cause à effet et une détermination en édulcorant la part de la contingence.

<sup>100</sup> J.-F. Bayart (dir.), *La Réinvention du capitalisme*, op. cit.

<sup>101</sup> F. Braudel, *La Dynamique du capitalisme*, Paris, Arthaud, 1985, pp. 72 et 78.

<sup>102</sup> T. Bierschenk, J.-P. Olivier de Sardan (dir.), *Les Pouvoirs au village*, op. cit., pp. 30 et suiv.

*historiques par lesquels ces formes de « gouvernance » ont émergé du passé colonial.* Sous réserve d'inventaire plusieurs formulations convergentes viennent à l'esprit :

- *l'étude de la concaténation ou de l'enchaînement de modes coloniaux de gouvernement à l'Etat postcolonial, les formes anciennes s'imbriquant dans le schème contemporain qui se les subordonne ou au contraire se voit subverti par elles.* Les auteurs marxistes, dans les années 1960 et 1970, ont adopté ce type d'analyse, soit en termes de « trajectoires » du passage de l'esclavagisme au féodalisme, puis de celui-ci à l'Etat absolutiste et au capitalisme (Perry Anderson), soit en termes d'articulation des modes de production et de soumission des rapports sociaux lignagers de production au capitalisme (Claude Meillassoux, Emmanuel Terray, Pierre-Philippe Rey *et al.*). Des historiens ont également montré comment se sont redéployés au sein de l'Empire colonial britannique, et à l'échelle mondiale, des réseaux marchands du sous-continent indien qui s'étaient dans un premier temps vus coupés de leurs marchés traditionnels<sup>103</sup>. De la même manière les rapports sociaux noués lors du moment colonial, les modes d'exploitation de la force de travail et de gestion des institutions économiques que ce dernier a instaurés, les flux marchands qu'il a abrités sont susceptibles de s'être reproduits dans le gouvernement du monde contemporain, ce qui ne signifierait pas pour autant qu'ils seraient identiques à ce qu'ils étaient dans les empires.

- *la problématique toquevillienne de l' « ancien régime » et de la « révolution », le nouveau régime poursuivant par d'autres moyens les mêmes fins que son prédécesseur,* par exemple de part et d'autre de la césure des indépendances, ou de la rupture républicaine en Turquie, ou de la révolution en Chine et en Iran. Cette approche serait particulièrement utile pour analyser les politiques publiques des Etats contemporains (*point 7*)

- *la problématique connexe, gramscienne, de la « révolution passive » et du « transformisme » permettant à des groupes sociaux dominants de « tout changer pour que tout reste pareil » - selon la belle formule de Tancredi, dans Le Guépard de Tomasi di Lampedusa - en cooptant idéologiquement et matériellement les contre-élites potentiellement*

<sup>103</sup> C. Markovits, *The Global World of Indian Merchants, 1750-1947. Traders of Sind from Bukhara to Panama*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.



*radicales*. Elle aide à comprendre comment des classes dominantes ont pu maintenir leur ascendant, successivement, pendant l'occupation coloniale, la mobilisation nationaliste, la décolonisation, et survivre à différents changements de régime politique, à l'instar de l'aristocratie fulani et hausa du Nord du Nigeria, ou au contraire comment elles ont échoué à se reproduire, à l'image des élites arabes de Zanzibar ou tutsi du Rwanda au moment de l'accession à l'indépendance. De façon plus générale cette problématique rend bien compte de la trajectoire de l'Etat postcolonial en Afrique subsaharienne<sup>104</sup> et des « situations thermidoriennes » à la faveur desquelles des couches révolutionnaires se sont perpétuées en tant que classes politiques professionnalisées au service de l'Etat, ont consolidé leur domination, se sont emparées des principaux canaux d'accumulation primitive et sont aujourd'hui confrontées au double défi de la libéralisation économique et du changement d'échelle de la mondialisation (Russie, Chine, Vietnam, Cambodge, Laos, Iran)<sup>105</sup>. Au cas par cas elle est utile pour déconstruire les « réformes sans changement »<sup>106</sup> qui sont le lot des programmes de libéralisation économique dès lors que prévaut la continuité des lignes de domination et des prises d'intérêts à l'avantage de noyaux durs de pouvoir, remarquablement stables dans le temps (Maroc, Tunisie, Syrie, Kenya, Cameroun, voire Thaïlande et Indonésie).

*- l'identification des effets cumulatifs de fermeture et d'éviction qui, au fil du temps, délimitent de manière négative les problématiques légitimes du politique en définissant un impensable ou un indicible ou un impossible politiques.* Les narratifs de la République en Turquie, de la Révolution en Iran, de la Réforme en Tunisie, du Makhzen au Maroc, de l'Unité nationale en Afrique subsaharienne, de la Sécurité en Malaisie, de la Nation et de la Reformasi en Indonésie délimitent et structurent de la sorte les champs politiques. Reste à savoir par quelles « relations génétiques concrètes » (Max Weber) ils proviennent de l'événement colonial ou paracolonial.

*- l'hypothèse de la réactualisation, dans le temps, du langage tiers des transactions hégémoniques sur lesquelles reposaient les empires coloniaux.* La similarité est troublante

<sup>104</sup> J.-F. Bayart, *L'Etat en Afrique*, op. cit., chapitre 7.

<sup>105</sup> J.-F. Bayart, *Le Gouvernement du monde*, op. cit., pp. 174 et suiv.

<sup>106</sup> M. Tozy, *Monarchie et islam politique au Maroc*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999.

entre les fictions plus ou moins utiles de la « gouvernance mondiale » et l'énonciation impériale du « fardeau de l'homme blanc ». Mais son déchiffrement suppose, d'une part, une analyse critique systématique des discours, de l'autre, leur mise en relation avec l'économie politique des situations ou des moments considérés, si l'on veut éviter le piège de la téléologie historiciste selon laquelle se dupliquerait l'hégémonie coloniale.

### **Les moments coloniaux : débats, types et périodes**

L'Etat colonial est lui-même un moment<sup>107</sup>. *Tout d'abord un moment du point de vue des sciences sociales*, car cette notion serait il y a quelque temps apparue comme un oxymore, voire une provocation politique. Les auteurs les plus attentifs aux dynamiques des sociétés colonisées ont longtemps usé du terme de « situation coloniale », dans la lignée des travaux anthropologiques de l'Ecole de Manchester et de l'œuvre de Georges Balandier - et au prix d'une certaine réification de ladite « situation », érigée en idéal-type universel et en « phénomène social total » bien que la nécessité de faire sa place à l' « arrière-plan historique » fût clairement formulée. « La *situation* à l'occasion de laquelle nous étudions les changements socio-culturels s'est construite ; l'analyse qu'elle requiert n'est fructueuse qu'en recherchant les données essentielles de l'histoire coloniale locale », écrivait Georges Balandier dans sa classique *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, pour ajouter in fine qu' « une *situation* de même type oriente de même manière les changements sociaux, en dépit des variantes définissant les sociétés et les cultures ouvertes aux procès de transformation » : « L'action du colonisateur, quel qu'il soit, eut de nombreuses conséquences communes au niveau des structures sociales partielles ; ce qui explique la relative uniformité des problèmes que pose l'Afrique moderne en dépit de l'ancienne et extrême diversité culturelle »<sup>108</sup>. Ce faisant, Georges Balandier et ses successeurs ont souvent été enclins à partir des prémisses de la structure de la domination allogène à laquelle répondaient les acteurs autochtones, de façon plus ou moins inventive et autonome : « Sous la pression de cet ensemble de forces, les sociétés colonisées conçoivent des réactions plus ou moins directes, des réponses plus ou

<sup>107</sup> Voir R. Bertrand, E. Saada (dir.), « L'Etat colonial », *Politix*, 66, 2004 et la journée d'étude « The Colonial Moment. Imperial Hegemonic Transactions in Comparative Perspective » que nous avons organisée le 19 décembre 2005 dans le cadre du programme « Legs colonial et gouvernance contemporaine », avec le concours du CERL.

<sup>108</sup> G. Balandier, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, *op. cit.*, pp. 23 et 493.

moins adaptées qui révèlent cependant qu'elles ne sont pas soumises d'une façon passive »<sup>109</sup>.

Ce seront les *subaltern studies* indiennes qui, parmi les premières, et non sans verser dans un certain populisme nationaliste, ni s'empêtrer dans diverses apories théoriques ou méthodologiques, rompront avec cette approche en postulant qu'avait subsisté pendant la période coloniale britannique un « domaine autonome indien » de pensée et d'action, irréductible aux énoncés orientalistes et hors du contrôle de l'Etat colonial<sup>110</sup>.

Suivra toute une littérature anthropologique et historique s'attachant à mettre en valeur les interactions, voire le « dialogue » ou la « rencontre » entre ce dernier et les sociétés colonisées, quitte à critiquer ou affiner la démarche des *subaltern studies*, elles-mêmes désormais divisées en plusieurs courants<sup>111</sup>.

De façon homothétique la sociologie historique du politique établira que les sociétés colonisées se sont approprié les discours, les idéologies, les politiques publiques et les institutions coloniales, qu'elles ont participé à ces dernières et que, ce faisant, elles leur ont donné une base sociale autochtone<sup>112</sup>.

***Sans dresser un état des travaux exhaustif qui dépasserait le cadre de cette note, tant le débat a été nourri, dense et parfois abscons, on peut tenir pour désormais acquis les principaux points suivants, du point de vue des sciences sociales :***

- le poids de la « dépendance » de l'Asie, du Moyen-Orient et de l'Afrique par rapport à l'Occident a été revu à la baisse depuis les années 1980 : cette influence de l'Europe ou de l'économie capitaliste mondiale est aujourd'hui considérée comme ayant été limitée et à la

<sup>109</sup> G. Balandier, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire, op. cit.*, p. 61.

<sup>110</sup> Pour un exposé critique des *subaltern studies* cf R. O'Hanlon, « Recovering the subject. *Subaltern Studies* and histories of resistance in colonial South Asia », *Modern Asian Studies*, 22 (1), 1968, pp. 189-224 et M. Diouf, dir., *L'Historiographie indienne en débat. Colonialisme, nationalisme et sociétés postcoloniales*, Paris, Karthala, Amsterdam, SEPHIS, 1999.

<sup>111</sup> Il est impossible de dresser une bibliographie un tant soit peu complète dans le volume qui nous est imparté. Citons, de manière inévitablement arbitraire, outre les ouvrages que nous avons déjà mentionnés, E. F. Irschick, *Dialogue and History. Constructing South India, 1795-1895*, Berkeley, University of California Press, 1994.

<sup>112</sup> J.-F. Bayart, *L'Etat au Cameroun*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1979 ; *L'Etat en Afrique, op. cit.* ; et, sous sa direction, *La Greffe de l'Etat, op. cit.*

fois plus tardive et moins durable que cela avait été initialement envisagé dans les travaux de l'école latino-américaine de la dépendance ou de l'anthropologie marxiste française.

- cela vaut pour la situation coloniale elle-même qui a moins été la suspension de l'histoire des sociétés occupées que son rebondissement ou sa reconfiguration : sa compréhension relève de la sociologie de l'action, les colonisés n'ayant cessé de poursuivre des stratégies propres et largement autonomes par rapport aux agendas coloniaux.

- en conséquence l'Etat colonial n'a pas seulement été « construit », par le biais de politiques publiques coloniales ; il a été « formé » par l'intervention en son sein des acteurs autochtones et il a consisté en un processus historique, conflictuel, involontaire et largement inconscient, conduit dans le désordre des affrontements, des compromis et de l'imaginaire par la masse des anonymes<sup>113</sup>.

- de ce fait, la colonisation a été temporellement et spatialement hétérogène, et son unicité ou sa cohérence comme phénomène historique ou social sont sujettes à caution.

- en corollaire les rapports sociaux antérieurs à la colonisation sont demeurés opératoires, même si cette dernière a contribué à les reconfigurer et à leur donner une signification politique, économique, sociale ou culturelle inédite, dans le contexte de l'Etat-nation de type bureaucratique, du capitalisme ou du socialisme.

- indissociable du moment colonial, le moment nationaliste qui semblait jadis lui apporter une réponse dialectique et totale fait maintenant l'objet d'une déconstruction plus ou moins systématique, au point que l'on doute ici ou là de son existence avant l'indépendance ; la conscience nationaliste, en tout cas, n'apparaît plus comme l'aune de la plupart des mobilisations sociales constitutives du moment colonial et en elle-même elle renvoie à

---

<sup>113</sup> Cette distinction entre « construction » et « formation » de l'Etat a été introduite dans le débat au sujet de l'Afrique par B. Berman et J. Lonsdale, et rejoignait la problématique du « politique par le bas » que nous avons développée au sein du Groupe d'analyse des modes populaires d'action politique au CERI et dans les colonnes de *Politique africaine* et de la *Revue française de science politique*, dans les années 1980. Elle continue d'être largement utilisée et débattue et était par exemple au cœur du séminaire que le FASOPO a organisé, avec le concours du CERI et de Trinity College de l'Université de Cambridge, le 27 mai 2005, dans le cadre du programme « Legs colonial et gouvernance contemporaine », sur le thème « Economies morales et formation de l'Etat dans le monde extra-européen ».

d'autres représentations culturelles ou historiques qu'à celles de la nation stricto sensu ou de ses idéologies.

Qu'il y ait eu un Etat colonial doté d'une autonomie relative et de fondements sociaux spécifiques, que ce dernier ait été lourd d'une historicité propre, et qu'il n'ait pas arasé celle des sociétés qu'il s'était soumises, voilà qui est maintenant mieux reconnu. Et de fait ***l'Etat colonial, moment dans les sciences sociales, est surtout un moment complexe dans des trajectoires historiques qui lui préexistaient et qui lui ont survécu.***

Tout d'abord l'Etat colonial doit être différencié d'autres formes impériales ou coloniales bien qu'il ait pu entretenir avec celles-ci des relations étroites, voire se confondre avec elles ou se superposer à elles (*voir infra les études de cas sur l'aire ottomane et l'aire chinoise*). Dans un article récent George Steinmetz propose plusieurs distinctions, en particulier entre l'impérialisme, comme forme non territoriale d'empire, et le colonialisme, territorialisé, étant entendu que ces types peuvent coexister, se succéder ou s'hybrider<sup>114</sup>. Les formes territoriales d'empire comprennent : les empires territoriaux classiques ; les Etats-nations expansionnistes tels que la France ou les Etats-Unis ; les colonialismes précoces, par exemple de la Nouvelle-Espagne ou du Sri Lanka portugais au XVII<sup>e</sup> siècle ; le colonialisme moderne, supposant la simple domination politique d'une métropole sur un territoire d'outre-mer, ou la colonisation moderne, impliquant l'installation de migrants métropolitains comme colons (ce dernier distinguo ayant été avancé par Jürgen Osterhammel)<sup>115</sup>. Les formes non territorialisées d'empire, qui contrôlent des espaces sans les annexer, se retrouvent par exemple avec la Ligue hanséatique, Gênes, Venise, la galaxie des *fortalezas* et *feitorias* portugais en Asie et en Afrique, les compagnies à charte mercantilistes, l'hégémonie commerciale du libéralisme anglais de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ensuite l'Etat colonial stricto sensu a connu des périodes différentes qui interdisent de le conjuguer au singulier. Son prototype remonte à la colonisation vénitienne de la Crète

<sup>114</sup> G. Steinmetz, « Return to empire : the new U. S. imperialism in comparative historical perspective », *Sociological Theory*, 23 (4), décembre 2005, pp. 339-367.

<sup>115</sup> J. Osterhammel, *Colonialism : A Theoretical Overview*, Princeton, Markus Wiener Publications, 1997. Pour G. Steinmetz les situations dans lesquelles les indigènes ont été massivement exterminés, comme l'Amérique du Nord, l'Argentine, le Chili, la Tasmanie, ne peuvent être qualifiées de « coloniales » puisqu'elles ne connaissent pas l'interaction entre colonisateurs et colonisés constitutives du colonialisme ou de la colonisation.

(1211-1669) : la Sérénissime administrait directement l'île en dépit de la distance qui la séparait d'elle et ne se déchargeait point pour ce faire sur une noblesse conquérante, une guildes marchande ou une compagnie à charte ; elle fut également marquée par la « réverbération » en son sein de cette expérience ultramarine et ethnicisa la relation entre Grecs et Latins<sup>116</sup>. Les empires coloniaux mercantilistes, et notamment la Monarchie catholique<sup>117</sup>, ont représenté une autre phase de bureaucratisation transocéanique. La recherche récente de Laurent Vidal sur la « transportation » de la ville de Mazagão des rives du Maroc à l'embouchure de l'Amazone, en 1769, a démontré qu'il ne fallait pas sous-estimer la capacité administrative<sup>118</sup>. En outre l'économie mercantiliste de plantation a été un « précurseur » tout à la fois de la domination ultérieure des caciques et des caudillos en Amérique latine, dans le cadre de l'Etat-nation, et de l'entreprise capitaliste légal-rationnelle<sup>119</sup>.

Mais c'est naturellement l'impérialisme colonial des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle qui se substitue à ces premiers empires modernes, aux compagnies à charte et à l'économie des comptoirs qui retient en premier lieu notre attention. L'Etat colonial acquiert alors une nouvelle spécificité. L'occupation militaire directe sur laquelle il se bâtit - comparable à celle de l'Amérique latine par l'Espagne à partir du XV<sup>e</sup> siècle, mais sans vrai équivalent en Afrique et en Asie où simples forts, comptoirs et compagnies à charte médiatisent la présence européenne, y compris dans la sphère d'influence portugaise - est indissociable, d'une part, de l'émergence de l'Etat-nation, de la Révolution industrielle, de l'expansion du mode de production capitaliste et des transformations techniques qui l'accompagnent, d'autre part, de la racialisation croissante des rapports sociaux entre Européens et indigènes dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La conquête coloniale est également concomitante d'autres innovations qui ne sont d'ailleurs pas nécessairement congruentes, telles que la structuration d'une société civile bourgeoise et potentiellement critique : c'est un mouvement missionnaire autonome par rapport à l'Etat et largement associatif, fort du combat abolitionniste, qui prend la tête de l'évangélisation, et non plus seulement une Eglise catholique et des ordres en symbiose avec

<sup>116</sup> S. McKee, *Uncommon Dominion. Venetian Crete and the Myth of Ethnic Purity*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2000.

<sup>117</sup> S. Gruzinski, *Les Quatre parties du monde. Histoire d'une mondialisation*, Paris, Editions de La Martinière, 2004.

<sup>118</sup> L. Vidal, *Mazagão, la ville qui traversa l'Atlantique. Du Maroc à l'Amazonie (1769-1783)*, Paris, Aubier, 2005.

<sup>119</sup> P. Curtin, *The Rise and Fall of the Plantation Complex. Essays in Atlantic History*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

les pouvoirs impériaux et le Saint-Siège ; en outre les intellectuels, la presse ou l'Université exercent un droit de regard propre sur les empires qui va de leur légitimation à leur subversion.

Quoi qu'il en soit le type-idéal de l'Etat colonial des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle doit à son tour être périodisé et différencié, comme le reconnaissait d'emblée Georges Balandier : « La situation coloniale s'est modifiée et à un rythme qui s'est accéléré ; cela impose donc de la *saisir historiquement*, de la dater, de l'examiner jusqu'au moment de sa suppression »<sup>120</sup>. En première analyse – mais en première analyse seulement (*voir infra l'étude de Romain Bertrand sur l'enjeu politique de la mémoire coloniale française*) - l'Etat colonial a traversé plusieurs phases qui ont affecté ses pratiques, ses politiques publiques et son économie politique, en même temps que sa base sociale : grosso modo la phase de la conquête, celle de la colonisation « éthique » ou « civilisatrice », celle de la « seconde occupation » après la crise de 1929 et la Seconde Guerre mondiale, celle de la libéralisation politique, celle enfin de la décolonisation. Il n'a pas été homogène d'un empire à l'autre, et au sein d'un même empire d'une possession à l'autre, et même au sein de chacune de celles-ci d'une région à l'autre. Les modalités de son démantèlement, par retrait unilatéral ou négocié, par pertes territoriales au profit d'une autre puissance, par défaite politique ou militaire à l'issue d'une guerre de libération, ont également produit des consciences impériales différentes, plus ou moins paisibles, malheureuses ou nostalgiques.

Enfin il convient de rappeler que :

- les acteurs de la colonisation – administrateurs, missionnaires, planteurs, industriels, commerçants, enseignants, médecins, hommes de plume, etc, tous au demeurant de nationalités, de régions, de confessions, d'origines sociales diverses – étaient divisés entre eux comme l'ont révélé au grand jour les conflits de décolonisation<sup>121</sup> ;

<sup>120</sup> G. Balandier, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, op. cit., p. 35.

<sup>121</sup> Le cas du Kenya a été particulièrement documenté : N. Swainson, *The Development of Corporate Capitalism in Kenya. 1918-1977*, Londres, Heinemann, 1980 ; J. Spencer, *The Kenya African Union*, Londres, KPI, 1985 ; B. Berman, J. Lonsdale, *Unhappy Valley*, op. cit.

- que les colonisés ont joué un rôle actif au sein de l'Etat colonial ou par rapport à celui-ci ;

- et que l'expérience coloniale s'est « réverbérée » dans les métropoles elles-mêmes.

Ainsi, la colonisation a bien été une histoire d'interactions, synchroniques et diachroniques, une facette précisément de cette « interaction mutuelle généralisée » qu'a constituée la globalisation à compter du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>122</sup>. *Notre sentiment est qu'il est scientifiquement vain de vouloir la modéliser au-delà du raisonnable tant elle a constitué un événement prodigieusement complexe, frappé du sceau de la contingence. Du point de vue de la compréhension de ce moment le débat français actuel est dévastateur. Et sur le plan de l'analyse stricto sensu les grandes catégories d'usage, telles que la distinction entre l'Etat de conquête et l'Etat colonial à proprement parler, la « seconde occupation coloniale », les types de colonisation ou d'administration, le mouvement nationaliste, ne doivent pas se voir accorder un statut explicatif ou narratif démesuré.*

*En outre le moment colonial, appréhendé dans son historicité, rencontre d'autres trajectoires, pourvues elles aussi de leur propre historicité que ne parviendront jamais à annuler l'occupation militaire, la répression politique, la « mission civilisatrice », l'évangélisation ou le développement économique :*

1) des trajectoires de groupes sociaux autochtones préexistants qui s'efforceront de traverser le moment colonial au mieux de leurs intérêts et selon des stratégies ou des répertoires moraux irréductibles au nouvel ordre, à l'image de la noblesse de robe des *priyayi* de Java<sup>123</sup> ;

<sup>122</sup> J.-F. Bayart, *Le Gouvernement du monde*, op. cit.

<sup>123</sup> Voir par exemple R. Bertrand, *Etat colonial, noblesse et nationalisme à Java*, op. cit..



2) des trajectoires de sociétés ou de formations politiques englobées dans l'Etat colonial, mais qui poursuivront en son sein leur devenir, à l'instar du Mossi en Haute-Volta, du Buganda en Ouganda, des Etats princiers du Raj, des monarchies placées sous protectorat ou encore, de façon plus discrète mais non moins efficiente, de nombreuses sociétés lignagères ;

3) des trajectoires particulières de mouvements culturels ou religieux, de répertoires ou de styles éthiques, d'idées politiques qui conserveront leur autonomie, comme le christianisme, l'islam, le panafricanisme, le mouvement communiste international, la franc-maçonnerie ;

4) et enfin des trajectoires d'autres empires, soit européens, soit extra européens, auxquels se surajoutera ou avec lesquels entrera en compétition l'impérialisme nationaliste et industriel.

### **Combinatoires impériales**

De ce dernier point de vue le cas de l'Empire ottoman est particulièrement intéressant, en particulier s'il est placé à la lumière des recherches les plus récentes qui insistent sur ses transformations endogènes dans la longue durée, relativisent l'idée selon laquelle son histoire serait celle d'un lent déclin sitôt atteinte son apogée supposée au XVI<sup>e</sup> siècle, soulignent sa parenté avec les monarchies ou les empires ouest et centre-européens de l'Age moderne, et nuancent l'influence des facteurs exogènes sur les politiques de réforme du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>124</sup>. Au même titre que l'Empire austro-hongrois, l'Empire ottoman donne un exemple de passage d'un empire multiethnique, multiculturel et multiconfessionnel à une galaxie d'Etats-nations, de mobilisations nationalistes et d'irrédentismes dont il a été en quelque sorte la matrice. En tant que tel il pose au moins deux questions.

---

<sup>124</sup> Pour l'évoquer nous nous appuyons en particulier sur le voyage d'étude que nous avons effectué à Istanbul, en septembre 2005, et qui nous a permis de rencontrer de nombreux collègues historiens, ainsi que sur la journée d'étude « Etat, nation, empire : l'exemple ottoman en débat » que nous avons organisée à Paris, le 8 novembre 2005, dans le cadre du programme « Legs colonial et gouvernance contemporaine », et en collaboration avec le CERI.

La première est naturellement celle du « legs » de l'Empire aux configurations politiques contemporaines, par exemple en matière de structure agraire<sup>125</sup>, de citoyenneté, de conception et de délimitation territoriale de l'Etat, de découpages administratifs, de définition des particularismes identitaires, de reconnaissance ou de déni des minorités organisées en *millet* ou des populations déplacées et fixées autoritairement par la Porte selon des fins militaires ou économiques<sup>126</sup>. L'idée générale qui se dégage du débat historiographique – convergent avec celui qui porte sur le colonialisme européen – est que l'Empire ottoman n'a pas supprimé l'historicité propre des sociétés qu'il englobait et que son héritage est diversifié de l'une de ses provinces à l'autre, y compris dans les Balkans. Il n'empêche que, d'un point de vue générique, la plupart des crises régionales présentes furent jadis des problèmes politiques intérieurs ottomans (les relations entre la Serbie et la Bosnie, les rapports entre Grecs et Turcs à Chypre, la nature de l'administration du Liban, le statut politique de Jérusalem, celui du Koweït vis-à-vis de Bagdad et de Bassora, etc.) En outre, selon certains auteurs, le décrochage économique du Moyen-Orient remonterait à son inclusion dans l'empire, qui l'aurait coupé de la Renaissance, des Lumières et de la Révolution industrielle – une thèse que l'historiographie nationaliste a également longtemps défendue au sujet des Balkans, mais qui a perdu beaucoup de sa crédibilité historique ces dernières années.

La seconde question, connexe, que soulève l'Empire ottoman a trait à la continuité « tocquevillienne » entre l'ancien régime et les révolutions nationales<sup>127</sup>. Celle-ci est claire entre l'Empire et la République kémaliste, notamment si l'on considère la séquence 1908-1923, mais aussi la période 1876-1950, voire le cheminement des Tanzimat à la préparation de l'ouverture des négociations d'adhésion à l'Union européenne. Elle a été amplement démontrée par les sciences sociales, notamment en ce qui concerne l'organisation bureaucratique du champ religieux, la réforme de la langue, le mouvement pendulaire entre la centralisation et l'affirmation sociale des élites locales via le multipartisme, ou encore la récupération de l'élite administrative et militaire ottomane par l'appareil d'Etat républicain<sup>128</sup> - et ce même si des

<sup>125</sup> L'Empire ottoman a légué une structure agraire de petites propriétés paysannes dans les Balkans (à l'exception de la Bosnie, de la Thessalie, de l'Albanie, de la Roumanie) et dans l'essentiel de l'Anatolie, qui contraste avec les grands domaines prévalant dans les pays arabes, l'Iran ou l'aire est-européenne du « second servage ».

<sup>126</sup> Voir notamment L. C. Brown, ed., *Imperial Legacy. The Ottoman Imprint on the Balkans and the Middle East*, New York, Columbia University Press, 1996.

<sup>127</sup> Voir notamment A. Kazancigil, E. Özbudun, eds., *Atatürk, Founder of a Modern State*, Londres, Hurst & Co., 1981.

<sup>128</sup> La Turquie a gardé 93% des officiers et 85% des fonctionnaires de l'Empire.

recherches récentes tiennent à nouveau à bien dissocier le kémalisme de la Révolution de 1908. Cette hypothèse « tocquevillienne » est également valide pour les anciennes provinces ottomanes non turques. A leurs risques et périls la Syrie, l’Égypte, la Tunisie, la Libye, l’Algérie ont repris à leur compte le contrôle étatique de l’islam, alors même que la recentralisation de l’Empire ottoman à partir des Tanzimat et sa sécularisation progressive avaient déjà attisé au XIX<sup>e</sup> siècle des réactions confrériques, millénaristes ou fondamentalistes, telles que la Senoussiya en Libye, le wahhabisme en Arabie ou le maddhisme au Soudan. Surtout le nationalisme arabe de l’entre-deux guerres, tant en termes idéologiques qu’en termes de reproduction de l’élite bureaucratique-militaire, semble avoir été un surgeon de la Révolution dite « Jeune Turquie » de 1908 et de l’autoritarisme du Comité Union et Progrès entre 1909 et 1918. Un nombre croissant de chercheurs arabes s’émancipent désormais de l’attraction de l’histoire nationaliste officielle et reconnaissent l’ampleur de ce « legs » impérial ottoman, à l’instar de l’école historiographique *Turath* (litt. héritage ou patrimoine).

Mais « legs » impérial ou colonial ? Le débat a été ouvert par les ottomanistes eux-mêmes, et certains intellectuels français, au demeurant ignorants de la production scientifique disponible, n’hésitent pas à qualifier de « coloniale » la souveraineté de l’Empire sur les Balkans pour mieux polémiquer à l’encontre de l’adhésion de la Turquie à l’Union européenne. En réalité l’Empire ottoman n’était pas un Etat colonial, mais un empire classique, comparable à ses contemporains habsbourgeois, ibériques ou safavido-qajar. Il a néanmoins partagé avec les empires coloniaux plusieurs propriétés, singulièrement à partir du XIX<sup>e</sup> siècle. D’une part, il s’est arrogé une mission civilisatrice et sédentarisatrice en Irak, en Libye, dans le Caucase et même en Anatolie orientale, selon une dichotomie entre *medenyet* (« civilisation ») et *bedevyet* (« ce qui n’est pas civilisé ») en partie empruntée à l’Europe, mission qui s’est traduite par une œuvre de mise en valeur développementaliste, et dont on peut se demander si elle n’a pas conduit à un véritable « colonialisme intérieur » (*Iç Kolonizasyon*) dans la Turquie autoritaire et modernisatrice de l’entre-deux guerres<sup>129</sup>. D’autre part, l’Empire a délégué à des élites notabliaires locales ou tribales le gouvernement des provinces, sans que l’on puisse parler de

---

<sup>129</sup> Sur la mise en valeur de l’Irak au XIX<sup>e</sup> siècle, cf G. Cetinsaya, *Ottoman Administration of Iraq, 1890-1908*, Manchester, University of Manchester, avril 1994, PhD, multigr. ; sur la « colonisation intérieure » de l’Anatolie, cf notamment S. Bozdogan, *Modernism and Nation Building. Turkish Architectural Culture in the Early Republic*, Seattle, University of Washington Press, 2001, pp. 97 et suiv. Sur les limites de la « mission civilisatrice » de l’Empire ottoman dans le Caucase voir *infra* l’étude de Thornike Gordadze.

l'instauration d'une véritable « administration indirecte ». Cette évolution, s'ajoutant à l'autonomie des *millet*, transformera progressivement la décentralisation du XVIII<sup>e</sup> siècle en problématiques identitaires du politique, de type ethnique, confessionnel ou national. Le rapport de l'Empire à la formation de « primordialismes » n'est pas sans évoquer les logiques similaires de l'Etat colonial en Afrique et en Asie. La question kurde contemporaine, le confessionnalisme libanais et, de manière de plus en plus évidente, l'enclenchement d'un communautarisme comparable en Irak en dérivent largement.

Enfin l'on retrouve dans le cas ottoman de nombreuses « réverbérations » des provinces vers le centre impérial, même si celui-ci n'était pas à proprement parler une métropole, et encore moins une métropole nationale, à l'image de la France ou de l'Angleterre. Il est d'ailleurs révélateur que l'Empire ottoman ait tenu à participer à la Conférence coloniale de Berlin, en 1884-1885, y voyant une marque nécessaire de sa distinction de grande puissance européenne. Et par le biais de ses intellectuels ou de ses fonctionnaires frottés aux débats d'idées ouest-européens il a progressivement fait sienne la représentation orientaliste de la Sauvagerie et de la Civilisation<sup>130</sup>.

Quoi qu'il en soit in fine, une autre caractéristique de l'Empire ottoman a été de se superposer à des empires ou des royaumes antérieurs (Byzance, Bulgarie, Serbie, Seldjoukides, Abbassides, Mamelouks) et de se situer à la confluence de deux autres poussées impériales qui se sont progressivement substituées à lui, de pertes territoriales en pertes territoriales, et qui ont fini par occulter la profondeur et la durabilité de son influence sur les mondes arabe, caucasien et balkanique (*voir infra les études de Thornike Gordadze sur la Géorgie et de Béatrice Hibou sur la Tunisie*) : l'Empire russo-soviétique qui va le ronger, le menacer, mais aussi lui insuffler l'esprit du nationalisme et du réformisme autoritaire en poussant de nombreux intellectuels turcophones à se réfugier à Istanbul et en formant ou en influençant une partie des cadres républicains, notamment à travers le mouvement *Kadro* ; et les empires britannique, français et italien qui annexent successivement l'Algérie, la Tunisie, l'Egypte, la Libye tout en convoitant le Moyen-Orient dont ils s'empareront à la faveur de la

---

<sup>130</sup> Voir par exemple , sur ce rapport des intellectuels ottomans à l'orientalisme, W. M. K. Shaw, *Possessors and Possessed. Museums, Archaeology, and the Visualization of History in the Late Ottoman Empire*, Berkeley, University of California Press, 2003.

défaite ottomane, en 1918. La superposition de ces expériences – ottomane, habsbourgeoise, russo-soviétique, coloniales – offre un cas exceptionnellement riche de « combinatoire impériale » et d'enchevêtrement de « legs ».

En outre l'Empire ottoman a été, au moins dans certaines de ses provinces, une « frontière » (*frontier*) importante à l'aune de la globalisation dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle. Le Fezzan entretenait des relations intenses avec le Sahel et en particulier le Bornou, et l'Irak avec la Perse et l'Inde, tandis que le Yemen était une fenêtre ouverte sur l'Asie du Sud-Est. Or, il apparaît désormais que les empires européens ne sont jamais parvenus à couper leurs possessions de leur environnement régional ou mondial préexistant (*voir infra les études de Béatrice Hibou sur la Tunisie et de Romain Bertrand sur les Indes néerlandaises orientales*). Les relations transnationales, souvent pluriséculaires, n'ont cessé de subvertir les « pactes coloniaux » entre possessions ultramarines et métropoles et ont même fréquemment profité des ressources de l'impérialisme pour s'étendre à l'échelle du globe, à l'instar des réseaux marchands du Sind<sup>131</sup>. Jusqu'au bout l'Empire ottoman disposera de ramifications en Afrique et en Asie, ce que confirmera une dernière fois l'onde de choc qui s'y propagera lorsque sera aboli le Califat.

Enfin un dernier effet de superposition impériale et de « frontière » mérite d'être mentionné. Le sionisme s'est forgé en Europe mais a composé avec l'Empire ottoman et a fini par se substituer à lui en Palestine. Il continue d'entretenir avec lui, ainsi qu'avec le colonialisme européen, une relation complexe qui donne lieu à de virulentes discussions entre historiens ou politologues en Israël même<sup>132</sup>.

Le trait saillant de cette « combinatoire impériale », dans une perspective ottomano-turque, est la conscience douloureuse qu'elle a engendrée. L'« événement traumatisme » (Michel Vovelle) de la menace étrangère, de la défaite, du démembrement, de la lutte de résistance et de libération nationale a dominé le « long XIX<sup>e</sup> siècle ». Les pertes territoriales

<sup>131</sup> Sur les champs historiques transnationaux, cf J.-F. Bayart, *Le Gouvernement du monde, op. cit.*, pp. 134 et suiv.

<sup>132</sup> Z. Lockman, *Comrades and Enemies. Arab and Jewish Workers in Palestine. 1906-1948*, Berkeley, University of California Press, 1996 ; Z. Sternhell, *Aux origines d'Israël. Entre nationalisme et socialisme*, Paris, Fayard, 1996 ; I. Greilsammer, *La Nouvelle histoire d'Israël. Essai sur une identité nationale*, Paris, Gallimard, 1998 ; I. Pappe, *Une Terre pour deux peuples. Histoire de la Palestine moderne*, Paris, Fayard, 2004.

successives, les frustrations nées d'alliances trompeuses, les ingérences permanentes des puissances européennes dans les affaires intérieures de l'Empire, leur tutelle économique et financière, les conséquences du libre-échange avec l'Angleterre dès avant la Convention de 1838, le désastre militaire de 1876-1878 et des guerres balkaniques, les tragédies croisées de la Première Guerre mondiale ont abouti à une sensibilité obsidionale, que les Turcs nomment le « syndrome de Sèvres » par référence au désastreux traité de 1920 et qui reste opératoire dans les négociations avec l'Union européenne, le traitement du conflit chypriote ou certaines des privatisations dans des secteurs impliquant la souveraineté nationale.

En définitive la singularité de l'Empire ottoman – qu'il partage d'une certaine manière avec la Chine (*voir infra l'étude de Françoise Mengin*) – est d'avoir été parfois simultanément, et en tout cas successivement, une puissance conquérante et dominante, exerçant son emprise sur d'autres peuples et d'autres Etats ; une puissance protectrice, défendant les Juifs et les Protestants d'Europe des persécutions catholiques, libérant les orthodoxes de l'oppression latine, préservant pour un temps les contrées musulmanes de l'occupation coloniale ; et une victime de l'expansion impériale britannique, française, italienne, russe.

Les emboîtements impériaux des aires ottomane et chinoise nous rappellent que le colonialisme européen du XIX<sup>e</sup> siècle n'a pas été une expérience binomiale entre une métropole et un ensemble de possessions. D'une part, les empires coloniaux ont dû composer avec les legs d'empires qui les avaient précédés et de manière plus diffuse avec des « champs historiques transnationaux »<sup>133</sup>. Ils ont même parfois coopté des « empires secondaires » dont ils ont favorisé l'expansion dans l'espoir de l'instrumentaliser, comme l'ont fait la Grande-Bretagne avec Oman dans l'océan Indien et, dans un premier temps, la France avec Samory en Afrique occidentale<sup>134</sup>. La coexistence de ces formes impériales dans des régions précises a souvent été durable, ainsi que l'a indiqué Nancy Rose Hunt à propos de la superposition et de la collaboration des Belges et des Arabes dans l'est du Congo<sup>135</sup>. D'autre part, le colonialisme

<sup>133</sup> J.-F. Bayart, *Le Gouvernement du monde, op. cit.*, pp. 134 et suiv.

<sup>134</sup> Voir par exemple, à propos d'Oman et Zanzibar, F. Cooper, *From Slaves to Squatters. Plantation Labour and Agriculture in Zanzibar and Coastal Kenya. 1890-1925*, New Haven, Yale University Press, 1980 et M. Valeri, *L'Etat-Qabous. Identité nationale et légitimité politique au sultanat d'Oman (1970-2005)*, Paris, Institut d'études politiques de Paris, 2005, ainsi que Y. Person, *Samori, une révolution dyula*, Dakar, IFAN, 1968-1975, 3 volumes.

<sup>135</sup> N. R. Hunt, *A Colonial Lexicon of Birth Ritual, Medicalization, and Mobility in the Congo*, Durham, Duke University Press, 1999, pp. 41 et suiv. et 67.

européen a tissé de nombreuses « interconnexions impériales »<sup>136</sup> au sein de chacun des empires, mais aussi entre ceux-ci, et il a été une expérience politique aussi bien intergouvernementale ou multilatérale que transnationale (*voir infra l'étude de Françoise Mengin sur la Chine et celle de Romain Bertrand sur les Indes néerlandaises orientales*).

Outre son intérêt comparatif propre<sup>137</sup>, la prise en considération de telles combinaisons impériales a l'avantage de dessiner une carte plus complète des « legs » possibles, dans une situation donnée, de mieux comprendre les effets de concaténation et de sédimentation inhérents à la globalisation, et de saisir l'ambivalence du moment « postcolonial »<sup>138</sup>. Les mémoires s'en trouvent notamment brouillées. Dans les pays arabes les représentations de la souveraineté ottomane et de la domination occidentale sont constamment mises en balance, de même que la colonisation allemande au Cameroun ou au Togo servent de mythes critiques de la colonisation française. De plus le rapport à l'Occident, à la modernité industrielle et marchande, au « développement » est susceptible d'être médiatisé par l'interférence d'autres expériences impériales que celles de l'impérialisme européen : ainsi, l'impact des idées européennes sur le monde arabe a été filtré par l'Empire ottoman, ses élites, sa langue, dont l'influence a été aussi déterminante en la matière que le vecteur égyptien ou les chrétiens libanais éduqués dans les établissements missionnaires sur lesquels on a longtemps placé l'accent ; même le recours à des racines et des néologismes arabes pour énoncer les nouveaux concepts politiques, économiques ou autres a été tributaire de ce détour par l'osmanli<sup>139</sup>. Les empires classiques ont en outre laissé en héritage des répertoires spécifiques de la prospérité, de la justice, de la liberté, de l'administration, du pouvoir, de l'Etat, de l'idée même de civilisation que le colonialisme n'a nullement éradiqués<sup>140</sup>.

<sup>136</sup> A. L. Stoler, F. Cooper, "Between metropole and colony. Rethinking a research agenda" in F. Cooper, A. L. Stoler (eds.), *Tensions of Empire. Colonial Cultures in a Bourgeois World*, Berkeley, University of California Press, 1997, p. 28.

<sup>137</sup> F. Cooper, *Colonialism in Question. Theory, Knowledge, History*, Berkeley, University of California Press, 2005, pp. 22 et suiv.

<sup>138</sup> Sur le plan de la méthode c'est sans doute la notion d'"histoire connectée" qui est la plus fructueuse, dans le débat historiographique actuelle : cf S. Gruzinski, *Les Quatre parties du monde*, op. cit. et S. Subrahmanyam, *Explorations in Connected History. From the Tagus to the Ganges*, New Delhi, Oxford University Press, 2005.

<sup>139</sup> B. Lewis, « The Ottoman legacy to contemporary political arabic » in L. C. Brown (ed.), *Imperial Legacy*, op. cit., chapitre 11.

<sup>140</sup> Cf par exemple J. Dakhli, *L'Empire des passions. L'arbitraire politique en Islam*, Paris, Aubier, 2005 et *Le Divan des rois. Le politique et le religieux dans l'islam*, Paris, Aubier, 1998 ; N. Sohrabi, « Revolution and State Culture : the Circle of Justice and Constitutionalism in 1906 Iran » in G. Steinmetz, ed., *State/Culture. State-Formation after the Cultural Turn*, Ithaca, Cornell University Press, 1999, chapitre 8 ; R. Bertrand, *Etat colonial, noblesse et nationalisme à Java*, op. cit. Cf également, dans le cas ottoman, le courant des Jeunes Ottomans, dans les années 1860-1870, dont certains d'entre eux

## Les transactions hégémoniques impériales

Les empires, « classiques » ou coloniaux, ont été des constructions hétérogènes, dilatées dans l'espace, basées sur la cooptation autant que sur la répression, et faisant une part plus ou moins belle au pluralisme culturel et à l'autonomie locale par le biais de la « municipalisation », de la reconnaissance de la « noblesse barbare » - la « noblesse des autres »<sup>141</sup> - ou de l'*Indirect Rule*, voire, comme on l'a vu, à la sous-traitance de leur prééminence à des « empires secondaires » ou à des Etats inféodés en tant que marches. En outre les empires ont été des expériences transculturelles, puis transnationales d'extraversion au cours desquelles les petites gens, mais aussi les élites politiquement dominantes, pouvaient se vivre à travers le prisme de la langue, des croyances, des valeurs ou du style de l'Autre. Ceux du conquérant ou encore, paradoxalement, ceux du vaincu comme dans le cas de la médiation hellénistique de l'Empire romain : l'élite impériale, ou en tout cas une fraction substantielle de celle-ci, était tantôt romaine et hellénisée, tantôt grecque et romanisée, la double appartenance culturelle, linguistique et politique étant compatible avec la citoyenneté romaine et l'exercice de fonctions publiques. Un Plutarque, Grec et citoyen romain, était très révélateur, dans ses multiples identifications, de cette ambivalence de l'extraversion impériale<sup>142</sup>. Ceci expliquant partiellement cela, les empires ont également été des moments de circulation humaine intense : celle des guerriers, celle de la force de travail servile, celle des colons, celle des sujets aspirés par la métropole ou se mouvant d'une province à l'autre pour les nécessités de l'administration et du commerce, celle aussi des intermédiaires culturels forgeant et véhiculant le langage tiers du répertoire hégémonique impérial.

---

finiront par concevoir une forme républicaine de gouvernement islamique (S. Mardin, *The Genesis of Young Ottoman Thought. A Study in the Modernization of Turkish Political Ideas*, Princeton, Princeton University Press, 1962, pp. 249 et suiv., 288 et suiv. et pp. 296 et suiv.) ; en outre, comme nous l'avons déjà relevé, l'inspiration occidentale des Tanzimat est désormais relativisée.

<sup>141</sup> C. Badel, *La Noblesse de l'Empire romain. Les masques et la vertu*, Seyssel, Champ Vallon, 2005, chapitre VI.

<sup>142</sup> Cf par exemple S. Goldhill, ed., *Being Greek under Rome. Cultural Identity, the Second Sophistic and the Development of Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, notamment les pp. 88 et suiv., 157 et suiv., 273 et suiv., 305 ; C. Badel, *La Noblesse de l'Empire romain, op. cit.*, pp. 312-329 ; P. Veyne, *L'Empire gréco-romain*, Paris, Editions du Seuil, 2005.



De tous ces points de vue les empires coloniaux européens ne font pas exception, que le commerce international, les investissements directs étrangers dans l'industrie ou les plantations, les enseignements universitaires, les missions chrétiennes, les confréries islamiques et la pratique du Pèlerinage ont rendu d'emblée multilatéraux et transnationaux. A eux seuls ils ont constitué une combinatoire impériale, faite de rivalités, de concurrence économique, et simultanément de collaboration et d'échange de savoirs ou de modèles, sous la forme d'un véritable « pan-colonialisme » réfléchissant à une sorte de « politique coloniale comparée », en particulier dans le cadre de l'Institut colonial international fondé à Bruxelles, en 1894, à l'initiative du Français Joseph Challey-Bert (*voir infra l'étude de Romain Bertrand sur les Indes néerlandaises orientales*).

La question se pose alors, au sujet de telles formations politiques, du « tenir ensemble de (leur) monde de significations » (Cornelius Castoriadis), en dépit de leur extraversion culturelle et de leur dispersion territoriale. Les interactions économiques fournissent une première réponse dont la globalisation croissante des échanges relativise vite la portée. La coercition en procure une autre, que l'on sait insatisfaisante : les ressources militaires, pour décisives qu'elles aient été lors de la conquête, ont toujours été insuffisantes et parfois dérisoires pour garantir l'intégrité des empires. Ces derniers, en fait, ont largement dû leur maintien à leur légitimité. Ils ont été une « domination » (*Herrschaft*) qui suscitait l'obéissance et l'adhésion, autant qu'un régime de « force » (*Macht*) fondé sur la crainte, ou plutôt un processus de recomposition d'un régime de « force », au moment de la conquête, à un régime de « domination », à prétention « éthique », « civilisatrice », « évangélisatrice » ou « assimilationniste » - processus de recomposition qui était évidemment voué à s'embourber dans une impasse pour des raisons financières, démographiques, politiques ou tout simplement « raciales » et qui n'a cessé de recourir à la coercition la plus brutale<sup>143</sup>. D'une certaine manière les empires coloniaux ont trait au mystère de la « servitude volontaire », et ils sont morts de l'érosion de cette légitimité plutôt que par les armes, à l'exception indo-chinoise près.

---

<sup>143</sup> Voir par exemple A. L. Conklin, *A Mission to Civilize, op. cit.*, chapitre 7 ou J. Breman, *Taming the Coolie Beast, op. cit.*, ainsi que, *infra*, les deux études de Romain Bertrand sur l'enjeu politique de la mémoire coloniale en France et sur le réformisme colonial en Indes néerlandaises orientales.

Il s'agit donc de mieux comprendre les « transactions hégémoniques » qui ont garanti l'unité et la reproduction des empires malgré leur disparité. Dans son étude de la Monarchie catholique Serge Gruzinski voit par exemple dans l'aristotélisme le « software » de l'empire ibérique, qui constituerait « un espace fermé, une sphère étanche axée autour du noyau dur que composeraient l'outillage intellectuel, l'orthodoxie romaine, les systèmes et les codes d'expression » et qui serait « imperméable » au métissage opérant d'abondance dans d'autres domaines, tels que les arts ou l'évangélisation<sup>144</sup>. La *paideia* dans l'Empire romain, la *tapa* à Java, la manière d'être *osmanli* qui reposait notamment sur l'adhésion à l'école juridique hanafite, sur la pratique de la « discipline de la sociabilité islamique »<sup>145</sup> et sur l'usage de la langue ottomane ont été de tels langages tiers impériaux.

Un point reste d'ailleurs à débattre quant à l'« imperméabilité » réelle de ces répertoires hégémoniques. Soit elle est entière, ce qui n'autoriserait pas à parler de « transactions », fussent-elles « hégémoniques », mais ce qui semble tout de même, à la réflexion, peu probable. Dans le cas ottoman, par exemple, Leslie Peirce, étudiant un an de fonctionnement du tribunal de la ville d'Antab – aujourd'hui Gaziantep – en 1540-1541, peu de temps après sa conquête, a montré que l'application du *kanun*, le droit administratif impérial, a été dans les faits l'un des principaux espaces de dialogue entre le pouvoir central et la province, en particulier par le biais du témoignage que la *sharia* exige et qui a permis de multiples négociations ou ajustements entre les autorités et la population locale<sup>146</sup>. Soit il y a place pour la transaction, fût-ce sous le glaive de la coercition, ce que suppose au demeurant le concept d'hégémonie, et il faut dans ce cas abandonner l'idée, sinon du « noyau dur » ou du « software », du moins celle de son étanchéité.

Quid, de ce point de vue, des empires coloniaux ? A un certain titre la « mission civilisatrice » ou ses équivalents « éthiques », ses répertoires matériels et symboliques d'être-en-société, le christianisme, l'idée de Progrès et de développement ont pu contribuer à les « tenir ensemble », et ce d'autant plus que ces idées trouvaient des échos dans des registres

<sup>144</sup> S. Gruzinski, *Les Quatre parties du monde*, op. cit., pp. 374 et suiv.

<sup>145</sup> M. E. Meeker, *A Nation of Empire. The Ottoman Legacy of Turkish Modernity*, Berkeley, University of California Press, 2002, pp. 44, 50, 80-81.

<sup>146</sup> L. Peirce, *Morality Tales. Law and Gender in the Ottoman Court of Aintab*, Berkeley, University of California Press, 2003.

autochtones du « bon gouvernement » ou des « Lumières », comme, par exemple, dans les sociétés islamiques ou en pays yoruba<sup>147</sup>. A l'occasion de la « rencontre coloniale », il y a bel et bien eu « subjectivation impériale », à l'intersection des techniques de domination sur les autres et des techniques de constitution d'un soi - une affaire de désir, de passions, de loyauté, de croyance, d'hygiène, de sexualité, d'intérêts, de fantasmes, et donc aussi de conflits et de souffrances<sup>148</sup>. Cheikh Hamidou Kane a fort bien décrit dans *L'Aventure ambiguë* cette « détresse de n'être pas deux »<sup>149</sup> qui déjà, sans doute, avait été celle des Grecs de l'Empire romain, « à la fois dominés et dominants »<sup>150</sup>. Les élites qui ont assuré l'interface entre l'Etat ou les institutions sociales coloniaux, d'une part, et, de l'autre, les sociétés colonisées – par exemple, dans l'Empire français, les « évolués » ou les citoyens des Quatre Communes au Sénégal<sup>151</sup> - ne sont pas sans évoquer les *pepaideumenoï*, « ceux qui avaient acquis la *paideia* »<sup>152</sup>, et elles ont joué un rôle de premier plan dans la reproduction du legs impérial, tel que nous l'avons schématisé, pendant la mobilisation nationaliste et au lendemain des indépendances. Ne serait-ce que par leur mise vestimentaire, des hommes comme Senghor au Sénégal, Njonjo au Kenya, Banda au Malawi, et même Mugabe au Zimbabwe symbolisent la vigueur et la permanence de cette couche sociale que le moment colonial a engendrée et cooptée. Or, ils ne sont naturellement que la partie la plus visible de l'iceberg. Dans le même temps les empires ont abrité de multiples « transactions » dont le nationalisme, les mouvements religieux indépendants, les pratiques créatives de réinvention culturelle, par exemple dans la musique ou l'habillement, sont des illustrations bien connues et dont la signification a été trop souvent calculée par soustraction : elles ont moins été des déviations eu égard à la norme, des incapacités à comprendre celle-ci, des corruptions de la loi et de l'ordre que des modes d'usage, de partage et d'appropriation du moment colonial.

Cependant, par ailleurs, la notion d'hégémonie semble être contradictoire avec la racialisation des rapports sociaux inhérente à l'expérience coloniale des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle et

<sup>147</sup> Sur la notion d'*olaju* (litt. les Lumières), cf J. D. Y. Peel, *Religious Encounter*, *op. cit.*

<sup>148</sup> Sur cette problématique de la subjectivation lors du moment colonial, nous renvoyons à J.-F. Bayart, *Le Gouvernement du monde*, *op. cit.*, chapitre 4.

<sup>149</sup> C. H. Kane, *L'Aventure ambiguë*, Paris, U.G.E., 1979 (nvelle éd.), p. 164.

<sup>150</sup> R. Preston, « Roman questions, Greek answers : Plutarch and the construction of identity » in S. Goldhill, ed., *Being Greek under Rome*, *op. cit.*, p. 91.

<sup>151</sup> M. Diouf, « The French colonial policy of assimilation and the civility of the originaires of the Four Communes (Senegal) : a nineteenth century globalization project », *Development and Change*, 29 (4), octobre 1998, pp. 671-696.

<sup>152</sup> R. Preston, « Roman questions, Greek answers : Plutarch and the construction of identity » in S. Goldhill, ed., *Being Greek under Rome*, *op. cit.*, p. 90.

avec les limitations objectives de son emprise sur les sociétés indigènes. Certains des « subalternistes » indiens parlent ainsi de « domination sans hégémonie » à propos du Raj britannique<sup>153</sup>. Dans son dernier livre l'historien John Iliffe ouvre à ce propos une piste intéressante pour ce qui concerne l'Afrique : la colonisation a ruiné ou fragmenté les notions en cours de l'honneur et leur a substitué, avec un succès très mitigé, trois répertoires moraux, l'ethos du régiment, celui de la respectabilité chrétienne, et celui de la classe ouvrière ; le succès du nationalisme est précisément provenu de sa réhabilitation d'une certaine conception de l'honneur dans des sociétés militairement, politiquement et éthiquement occupées et de sa revendication de « dignité »<sup>154</sup>.

L'ampleur du « legs colonial » dans les formes contemporaines de gouvernement, dont nous avons dressé un rapide relevé, suggère pourtant, in fine, de ne pas minimiser l'hypothèse de la reproduction d'une éventuelle hégémonie coloniale à travers les conflits de la décolonisation. L'attesteraient la reconduction et souvent la défense acharnée du cadre territorial de l'Etat-nation dans ses frontières impériales, l'acceptation et l'intensité du sentiment d'appartenance nationale, la résilience des identités particulières dites « primordiales » nouées lors du moment colonial, l'adoption de l'institution bureaucratique par les classes politiques mais aussi par les forces sociales dans les champs religieux et associatif, la permanence des répertoires coloniaux de subjectivation dans la double dimension de la culture matérielle et des techniques du corps qui lui sont associées. En bref, la colonisation a donné naissance à des « types d'homme » (*Menschentum*) auxquels continuent de s'identifier les acteurs contemporains, le cas échéant selon le répertoire nationaliste, mais aussi à travers d'autres langages tiers, d'ordre économique, politique ou religieux, comme ceux de la « réforme », de la « bonne gouvernance », de la « prospérité » (pentecôtiste ou islamique), de la « société civile », et à travers de multiples « techniques du corps » qui sont le lot de la globalisation<sup>155</sup>. Les radicalismes, par exemple islamiques ou indigénistes et populistes, ne sont pas eux-mêmes autant en rupture qu'on pourrait le supposer par rapport à ces répertoires. C'est retrouver cette vieille évidence que les conflits sont des procédures

<sup>153</sup> R. Guha, *Dominance without Hegemony. History and Power in Colonial India*, Cambridge, Harvard University Press, 1997 ou A. Barlas, *Democracy, Nationalism and Colonialism*, Boulder, Westview Press, 1996. En revanche Partha Chatterjee estime que les idéologies nationalistes ne sont que des « discours dérivatifs » procédant de l'imaginaire orientaliste et colonial (*Nationalist Thought and the Colonial World : A Derivative Discourse ?*, Londres, Zed Press, 1986)

<sup>154</sup> J. Iliffe, *Honour in African History*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.

<sup>155</sup> J.-F. Bayart, *Le Gouvernement du monde*, *op. cit.*, chapitre 6.

d'appropriation, et non pas seulement de rejet. La rémanence de l'interaction coloniale semble d'autant plus plausible que le moment nationaliste, certes intense, a été somme toute assez bref et surtout très tardif, voire limité dans son emprise sociale, comme nous l'enseignent les dernières recherches relatives à l'impérialisme européen, mais aussi à l'Empire ottoman, maintenant que l'histoire est « sauvée de la nation »<sup>156</sup>... ou en passe de l'être !

## Conclusion

Si cette hypothèse de la reproduction contemporaine de l'hégémonie coloniale s'avérait exacte elle éclairerait d'un jour différent le « legs colonial ». D'une part, celui-ci est au cœur de l'hégémonie et de la définition de la citoyenneté dans les métropoles elles-mêmes, d'où la virulence des débats actuels en France. De l'autre, il s'inscrit dans les rapports sociaux constitutifs de l'Etat postcolonial plutôt qu'il n'a trait aux relations de ce dernier avec son ancienne métropole ou le monde occidental.

On comprendrait mieux alors comment et pourquoi les problématiques de l'aide au développement sont elles-mêmes parties prenantes de la continuité hégémonique :

- elles ont été dès l'origine une manière de sortir de la colonisation sans compromettre l'insertion des anciennes possessions dans l'économie capitaliste internationale ni leur fidélité diplomatique dans le contexte de la Guerre froide<sup>157</sup> ;

- elles contribuent au financement de la cooptation sur laquelle reposent les « révolutions passives » postcoloniales, à l'identification d'une nouvelle « noblesse des autres » et à l'émergence de « courtiers du développement » qui structurent l'articulation des campagnes à l'Etat, à la faveur de la multiplication des projets, des programmes et des organisations non gouvernementales<sup>158</sup> ;

---

<sup>156</sup> P. Duara, *Rescuing History from the Nation. Questioning Narratives of Modern China*, Chicago, The University of Chicago Press, 1995.

<sup>157</sup> J.-M. Severino, « Refonder l'aide au développement au XXI<sup>e</sup> siècle », *Critique internationale*, 10, janvier 2001, pp. 75-99.

<sup>158</sup> Cf notamment J.-P. Olivier de Sardan, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala, Marseille, APAD, 1995 ; T. Bierschenk, J.-P. Olivier de Sardan (dir), *Les Pouvoirs au village*, op. cit. ;

- elles rénovent le système de l' « administration indirecte » par le truchement de ces dernières et par le recours au « Partenariat public-privé », notamment en réhabilitant le principe de la concession sous couvert de libéralisation et de privatisation ;

- elles actualisent le discours de la « pacification », de la « mission civilisatrice » et de l' « éthicisme » en promouvant le « peace-keeping », la « bonne gouvernance », la « transparence », l' « accountability », la « société civile » ;

- elles prolongent les pratiques d'ingérence et de conditionnalité par lesquelles les puissances occidentales ont mis sous tutelle, avec des résultats mitigés, l'Empire ottoman, les territoires qui s'en étaient émancipés ou qui en avaient été détachés (Grèce, Roumanie, Egypte, Tunisie, etc.), la Perse, la Chine ;

- elles fondent un langage tiers entre le centre de l'Empire néo-libéral et ses provinces qui prend la forme d'une « transaction hégémonique » massive, d'ordre discursif et matériel ;

- elles confèrent une dimension sociale au marché en promouvant les « Objectifs du Millenium » et en quelque sorte « welfarisent » le néo-libéralisme, au moins sur un plan symbolique.

Le problème, néanmoins, se complique si l'on introduit la dimension de la concaténation et de la superposition des empires, i.e. de leur combinatoire. Ainsi, nous l'avons vu, le rapport des pays arabes du Machrek, de la Libye, de la Tunisie et, dans une moindre mesure, de l'Algérie à l'Occident a été médiatisé par l'Empire ottoman, dont le prisme ou le « legs » ont configuré toute une tradition politique de réformisme autoritaire et de dirigisme de l' « économie nationale », ce dernier étant d'ailleurs moins hérité des Tanzimat, d'inspiration économique libérale, que du régime Union et Progrès dit « Jeune Turc » (1908-1918). De même la relation de la Chine à la modernité industrielle et à l'idée républicaine a été en partie

---

T. Bierschenk, J.-P. Chauveau, J.-P. Olivier de Sardan (dir.), *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, Karthala, Marseille, APAD, 2000.

tamisée par les étudiants qu'elle a envoyés au Japon et par ses ressortissants expatriés en Asie : elle ne se réduit pas à un face-à-face avec l'Occident. Enfin des réseaux marchands, des coolies, des clercs, des fonctionnaires se sont déplacés au sein des différents empires, ou d'un empire à l'autre, pour constituer sur les territoires coloniaux qui les accueillait des catégories sociales allogènes, tantôt classes laborieuses, tantôt classes marchandes, ou encore élites administratives, intellectuelles et « professionnelles libérales ». Les Chinois, les « Indo-Pakistanaïens », les Syro-Libanais, notamment, ont ainsi fini par s'ériger en véritables diasporas intercontinentales qui ont composé avec les mouvements nationalistes du cru, ont apposé leur marque sur le devenir économique de nombre de possessions coloniales, continuent d'y occuper une place plus ou moins éminente dans les processus d'accumulation, et provoquent ici ou là des revendications d'autochtonie politique dans les élites ou les opinions publiques locales. Outre que de telles réactions sont parfois de nature à changer la donne du « développement » en suscitant des crises plus ou moins graves et que les « nationalismes de longue distance »<sup>159</sup> nourrissent souvent les radicalismes dans leur patrie d'origine, les entreprises de ces minorités allogènes sont des partenaires privilégiés du secteur public dans les montages « P.P.I. » de type concessionnaire, grâce à leur entregent, à leur capital et à leur savoir-faire, mais au risque de paraître confisquer à leur bénéfice les meilleures opportunités économiques du moment et de nourrir les frustrations des milieux d'affaires « nationaux ».

En définitive le « legs colonial », dans la « gouvernance » contemporaine, va bien au-delà du simple enjeu de la « mémoire » auquel il est volontiers ramené. Il structure dans leur intimité les sociétés politiques, celles du « Nord » comme celles du « Sud ». Il configure largement les politiques publiques d'aide au développement qui, quant à elles, ne relèvent pas seulement des relations internationales, mais aussi et surtout de l'économie politique interne des Etats, tant donateurs que donataires. C'est au fond ce que suggère la vieille formule houpouëtiste de la « Françafrique », malheureusement dévoyée de façon polémique et cantonnée au registre de l'imprécation morale. Il s'agit plus sérieusement d'une affaire de sociologie historique : la globalisation la plus immédiatement contemporaine est fille de la colonisation sans que l'on puisse pour autant se contenter de ce simple constat de

---

<sup>159</sup> B. Anderson, « Long-distance nationalism » in B. Anderson, *The Spectre of Comparisons. Nationalism, Southeast Asia, and the World*, Londres, Verso, 1998, chapitre 3.

« postcolonie ». Penser l'aide au développement, c'est penser, projet après programme, le rapport complexe et contingent de la « gouvernance » d'aujourd'hui à ses racines impériales. D'un cas de figure à l'autre il n'est pas de réponse unique à cette question, mais il devrait y avoir un parti pris commun d'interrogation et d'analyse systématique de ce passé, dans la mesure où il continue de délimiter le champ du possible.